



**FRANCE STRATÉGIE**

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

# CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

mercredi 6 mai 2015

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

# Sommaire

## France Stratégie

Le Grand Journal	5
<i>Le Grand Journal - 04/05/2015</i>	
L'invite De L'economie	6
<i>L'invite De L'economie - 05/05/2015</i>	
Quand François Hollande enfonce la gauche dans l'impasse	11
<i>L' Humanité - 06/05/2015</i>	
Quelle relance de l'emploi industriel ?	14
<i>L' Humanité - 05/05/2015</i>	
Manuel Valls veut moderniser le droit du travail	17
<i>Lci.Tf1.Fr - 05/05/2015</i>	
Manuel Valls souhaite moderniser le modèle social français	18
<i>Mensquare.Com - 05/05/2015</i>	
L'accord d'entreprise, bientôt plus fort que le contrat de travail ?	19
<i>Usinenouvelle.Com - 05/05/2015</i>	
Dialogue social. Les accords d'entreprises à la loupe	21
<i>Entreprises.Ouest-France.Fr - 05/05/2015</i>	
Quels emplois pour les jeunes d'ici 2020 ?	22
<i>Cafepedagogique.Net - 05/05/2015</i>	
Edito - Les secteurs qui recrutent d'ici 2022 (05/05/2015)	23
<i>Territorial.Fr - 05/05/2015</i>	
Emplois en agriculture en 2022 - Un ralentissement dans la baisse du nombre d'agriculteurs...	24
<i>Terre-Net.Fr - 05/05/2015</i>	
Baisse prévue pour 2022 ?	26
<i>Charlie Hebdo - 06/05/2015</i>	
De l'emploi pour les jeunes diplômés à l'horizon 2022 ?	27
<i>E- Orientations.Com - 05/05/2015</i>	
Les filières qui vont recruter en France	28
<i>Petites Affiches Matot- Braine - 04/05/2015</i>	
L'idiotie de la baisse du chômage grâce aux départs en retraite revient encore une fois	29
<i>Economiematin.Fr - 29/04/2015</i>	
Plus de 800.000 postes à pourvoir par an jusqu'en 2022	31
<i>La Dépêche D'auvergne - 02/05/2015</i>	
Transition énergétique : comment mesurer la croissance ?	32
<i>Filliere- 3E.Fr - 05/05/2015</i>	
Un ralentissement dans la baisse du nombre d'agriculteurs	34
<i>Agrisalon.Com - 05/05/2015</i>	
Les accords d'entreprises à la loupe	36
<i>Maville.Com - 05/05/2015</i>	
Lancement d'une concertation sur les indicateurs du développement	37
<i>Actu- Environnement.Com - 05/05/2015</i>	
La matinale : big brother is watching you	38
<i>Lopinion.Fr - 05/05/2015</i>	
France Stratégie favorable à la libéralisation	41
<i>Les Cahiers Juridiques De La Gazette - 01/03/2015</i>	
Délicate et sensible... la mission, confiée depuis le 1 <sup>er</sup> avril au conseiller d'État J...	42
<i>Maville.Com - 05/05/2015</i>	
Cheveux gris et gros business	43
<i>Eco 121 - 01/05/2015</i>	
Quelle est l'influence de la publicité sur les préférences alimentaires des enfants ?	46
<i>Carevox.Fr - 05/05/2015</i>	

# Sommaire

Réforme territoriale : l'Etat doit suivre ! <i>Lagazettedescommunes.Com - 05/05/2015</i>	52
QUELLE PLACE POUR LA FRANCE SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES SOINS <i>Feuillets De Biologie - 01/05/2015</i>	53

France Stratégie



**BFM BUSINESS LE GRAND JOURNAL – Le 04/05/2015 – 18:54:15 – Extrait Invités :**  
**Jacques MISTRAL**, membre du Cercle des économistes et du Conseil d'analyse économique ;  
**Lionel FONTAGNE**, membre du Cercle des économistes, professeur à l'Ecole d'économie de Paris ;  
**Emmanuel LECHYPRE**, éditorialiste à BFM Business ; **Eric WOERTH**, député-maire de Chantilly, en charge de l'économie à l'UMP – En direct par téléphone

***Hedwige CHEVRILLON***

Réduction des déficits, vous êtes un peu sévère quand même parce qu'il y a des économies qui sont faites...

***Emmanuel LECHYPRE***

Non, non, il n'y a pas d'économies, leur niveau de dépenses publiques en proportion du PIB continue d'augmenter et on va rappeler pour la énième fois dans ce débat que les dépenses qui nous sont promises ne sont que des réductions de dépenses par rapport à la trajectoire initiale de hausse. Je vous rappelle que dans les pays qui ont fait vraiment des efforts pour réduire leurs déficits publics le ratio de dépenses publiques a baissé entre 7 et 20 points de PIB à six ans et qu'encore une fois on est incapable de se poser les bonnes questions sur la dépense publique alors que le rapport de nos amis de FRANCE STRATEGIE comment cibler les dépenses publiques est absolument limpide et remarquable mais que j'ai bien peur qu'il serve comme beaucoup d'autres à caler les armoires.

(...) 18:54:59 FIN]



**LCI L'INVITE DE L'ECONOMIE – Le 05/05/2015 – 07:49:03 Invité : Jean PISANI-FERRY, commissaire général de France Stratégie**

**Emmanuel KESSLER**

Jean PISANI-FERRY, bonjour.

**Jean PISANI-FERRY**

Bonjour.

**Emmanuel KESSLER**

Vous êtes le commissaire général de France Stratégie, outil de prospective placé auprès du gouvernement. Le Premier ministre Manuel VALLS a installé hier une mission dans le cadre de France Stratégie pour moderniser et revoir le droit du travail. C'est un sujet sur lequel le gouvernement marche sur des œufs, c'est peut-être d'ailleurs pour ça qu'il passe par vous. Est-ce que vous pensez que face à sa majorité, face aux syndicats, il peut réussir à réformer le code du travail ? Est-ce qu'une réforme du code du travail est nécessaire en France aujourd'hui ?

**Jean PISANI-FERRY**

Oui. Il faut voir l'objectif de ce qui est fait. Ça fait des années, même des décennies, qu'on essaie de faire plus de place à la négociation collective dans ce pays, donc trouver un équilibre entre ce qui se fait par la loi et ce qui se fait par la négociation, soit au niveau interprofessionnel, soit niveau des branches, soit au niveau des entreprises.

**Emmanuel KESSLER**

Descendre le plus possible au niveau de l'entreprise, c'est le souhait du MEDEF en particulier.

**Jean PISANI-FERRY**

Ce n'est pas simplement le souhait du MEDEF. La question, c'est qu'est-ce qui doit être des règles générales et puis qu'est-ce qui doit s'adapter à des situations qui sont variées. Ça, c'est une tendance mais ça s'est fait un peu dans le désordre et la question, c'est maintenant de voir quelles perspectives on se donne, quels objectifs à la fois en termes d'architecture - qu'est ce qui relève de la loi, qu'est-ce qui relève de la négociation collective – et à la fois en termes de pratique parce qu'il faut aussi de la négociation collective soit capable de se saisir d'un certain nombre de sujets.

**Emmanuel KESSLER**

Quand on le dit de façon générale, tout le monde est à peu près d'accord mais dès qu'on rentre dans le concret, sur la durée du travail, et cætera, c'est là que les problèmes arrivent. Est-ce que vous êtes d'accord avec Bruno LE MAIRE qui dit, par exemple, qu'il faudrait simplifier le code du travail qui fait trois mille cinq cents pages pour le réduire à cent cinquante ?

**Jean PISANI-FERRY**

Ce n'est pas le but de la Commission de faire ça. Je pense que quand on dit que ça fait trois mille cinq cents pages, c'est parce que ça regroupe un certain nombre d'éléments sectoriels qui ont été agrégés. Non, la question c'est comment est-ce qu'on trouve cet équilibre.

**Emmanuel KESSLER**

Est-ce que sur la durée du travail par exemple...



**Jean PISANI-FERRY**

Sur la durée du travail, il y a des flexibilités justement. Elles permettent de déroger à la durée. On a une durée générale et puis ensuite, on a pas mal de dérogations.

**Emmanuel KESSLER**

Oui, mais on dit qu'il faut aller plus loin aujourd'hui.

**Jean PISANI-FERRY**

Ça, c'est une autre question. C'est la question de savoir quelle est la norme et quelle norme on se donne. Et sur les dérogations sur la durée du travail, en fait par accord vous pouvez déroger effectivement à la durée générale, donc là paradoxalement il y a de la flexibilité, mais sur un certain nombre d'autres domaines il n'y en a pas.

**Hélène LECOMTE**

Mais justement, est-ce que la question de la norme de ce temps de travail tel qu'il existe aujourd'hui, il ne faut pas se la poser carrément et y réfléchir ? Il y a des dérogations mais pourquoi pas faire de ces dérogations des principes ?

**Jean PISANI-FERRY**

On peut changer la loi, on peut fixer des normes différemment. La question là, c'est quel est l'équilibre entre la norme générale et puis ce qu'on fixe à des niveaux différents.

**Emmanuel KESSLER**

Mais vous allez faire un débat philosophique ou vous allez proposer des choses concrètes ? On a l'impression que VALLS est un peu difficulté, donc il vous renvoie la balle pour essayer de se sortir de cette difficulté politique.

**Jean PISANI-FERRY**

Ce n'est pas une difficulté seulement politique, c'est aussi une difficulté juridique, une difficulté pratique. On a mis dans la Commission qui est animée par Jean-Denis COMBEXELLE, qui est un grand spécialiste de ce sujet, il y a des praticiens, il y a des juristes, il y a des économistes, il y a des Français, il y a des étrangers de manière à assez débrouiller ce sujet et de faire des propositions concrètes en septembre au gouvernement.

**Emmanuel KESSLER**

Vous êtes un économiste. Quel vous paraît être aujourd'hui le principal défi de l'économie française ? Je lisais qu'il y a un indice qui est fait sur la production industrielle et qui montre que la France est toujours en dernière position en Europe. C'est-à-dire qu'il y a une reprise en Europe et que nos industriels n'en profitent pas encore. Qu'est-ce qui se passe ?

**Jean PISANI-FERRY**

Il y a une reprise en Europe et il y a une reprise en France. La Commission européenne vient de relever ses prévisions, le FMI l'avait fait. Maintenant, on se trouve paradoxalement dans une situation où les prévisions officielles sont plus basses que les prévisions des organismes internationaux. Ceci dit, la question c'est un 1 %, un peu plus de 1 % - ce n'est pas considérable dans le contexte dans lequel on est – et donc c'est la vigueur de la reprise en France. Ça clairement, du côté des ménages les choses s'améliorent de manière importante ; il y a tout le bloc



investissement-logement qui est faible et puis il y a la question de la vigueur de l'investissement des entreprises.

**Emmanuel KESSLER**

Et là effectivement, c'est toujours la panne.

**Jean PISANI-FERRY**

Non, ce n'est pas la panne mais la question c'est à quelle vigueur est-ce que ça va rebondir.

**Emmanuel KESSLER**

Malgré les mesures qui ont été prises, ça n'a pas vraiment embrayé. Comment vous l'expliquez ? Qu'est-ce qu'il faut faire aujourd'hui pour accélérer les choses ?

**Jean PISANI-FERRY**

Il y a des mesures qui ont été prises, c'est un peu tôt pour dire si les mesures sur l'amortissement ont produit leurs effets. Il y a aussi le redressement des enquêtes du côté des entreprises, mais je crois que c'est vrai que c'est là le nœud de l'affaire, la perception par les entreprises de l'environnement dans lequel elles se situent et c'est pour ça qu'il faut continuer sur un certain nombre de chantiers à clarifier, à continuer les réformes. Je pense que l'idée qu'on pourrait s'arrêter et simplement attendre que la reprise vienne, c'est une idée qui ne résiste pas à l'examen des faits.

**Hélène LECOMTE**

C'est ce qui explique aussi que malgré ce sentiment de reprise, le gouvernement bute en permanence sur le chômage mois après mois ?

**Jean PISANI-FERRY**

Ça, ça vient aussi du fait que la reprise est graduelle. Elle est graduelle, le chômage ce n'est pas l'emploi, ce n'est pas la première variable.

**Hélène LECOMTE**

Mais comme vous parliez de perception des entreprises, ces entreprises si leur perception n'est pas tout à fait optimiste, elles peuvent aussi avoir des réserves.

**Jean PISANI-FERRY**

C'est aussi dans les intentions d'embauche, absolument.

**Emmanuel KESSLER**

Vous avez publié à une étude sur le la dépense publique alors. C'est souvent un des grands reproches qu'on fait trois ans après l'élection de François HOLLANDE : c'est de ne pas vraiment s'être attaqué à la dépense publique puisqu'on a d'abord augmenté les impôts. Vous dites : "Au fond, on a trop saupoudré les réductions de dépenses et pas assez ciblé". Qu'est-ce que ça veut dire et qu'est-ce que ça prône dans les deux ans qui viennent pour le quinquennat, en matière d'orientation pour véritablement avoir une politique sélective de dépenses publiques ?

**Jean PISANI-FERRY**

C'est un travail qu'on a fait sur la France et un ensemble de pays sur les dernières années pour lesquelles les chiffres sont disponibles, c'est-à-dire 2009-2012. On l'a fait après la crise et quand on compare le degré de sélection dans les choix en fait, parce qu'on fait des choix, on s'aperçoit que la France est le pays qui fait le moins de choix par rapport





à d'autres qui décident d'augmenter les dépenses dans un domaine et de les réduire très fortement dans un autre. Nous, on pratique beaucoup plus des réductions assez homogènes et ça, ce n'est pas la meilleure manière de faire effectivement, parce que c'est une contrainte générale. Ce n'est pas très efficace en termes de réduction des dépenses et surtout, ce n'est pas très efficace terme de priorité publique.

**Emmanuel KESSLER**

Alors quelle sont aujourd'hui les priorités ?

**Jean PISANI-FERRY**

Ça implique la manière de faire. La manière de faire, c'est qu'il faut faire des revenus des dépenses et puis il faut faire des choix. Il y a des politiques qu'il faut à un certain moment abandonner pour mettre l'accent sur d'autres. L'Etat ne peut pas tout faire et donc il faut faire plus de choix. Il me semble qu'avec le plan de cinquante milliards, on a commencé à s'engager dans cette direction mais ce à quoi appelle le rapport qu'on a publié sur l'action publique de demain, c'est à être plus sélectif, à faire plus de choix dans ces domaines.

**Emmanuel KESSLER**

Y compris en réduisant - alors que pour l'instant c'est la stabilité qui ne sera pas respectée d'ailleurs - le nombre de fonctionnaires.

**Jean PISANI-FERRY**

Y compris en réduisant le nombre de fonctionnaires, bien sûr.

**Emmanuel KESSLER**

Parce que là, on voit que finalement...

**Jean PISANI-FERRY**

La réduction des dépenses publiques doit aller au-delà dans les années à venir, elle doit aller au-delà des cinquante milliards. Si on le fait de manière trop homogène, on peut simplement aboutir à ce qu'on paye de moins en moins les fonctionnaires et qu'on ait un Etat qui est de moins en moins performant.

**Emmanuel KESSLER**

Un tout dernier mot, parce que vous avez fait aussi une enquête sur les emplois de demain. Vous dites qu'on va créer huit cent mille emplois par an, grâce notamment à la démographie.

**Jean PISANI-FERRY**

Non, non. Ce qu'on dit, c'est qu'il y a des gens qui partent à la retraite. Il va y avoir entre six cents et six cent cinquante mille personnes par an qui vont partir à la retraite, donc il va y avoir beaucoup de recrutements ce qui est très bien pour les jeunes mais ce ne sont pas des créations d'emplois nettes.

**Emmanuel KESSLER**

Et il y aura quand même quelques créations d'emplois nettes ?

**Jean PISANI-FERRY**

Oui, bien sûr. Entre cent et deux cent mille.

**Emmanuel KESSLER**

Vous dites services à la personne, ça veut dire que le numérique ce n'est pas la panacée finalement. On présente souvent ça comme étant le...

**Jean PISANI-FERRY**

Il y a des grands bataillons de gens qui pourront partir à la retraite.



Ceux-là, il faut les remplacer et puis il va y avoir des créations dans des nouveaux secteurs. Tout cela est disponible sur notre site [strategie.gouv.fr](http://strategie.gouv.fr).

**Emmanuel KESSLER**

Merci Jean PISANI-FERRY, Commissaire général de France Stratégie, invité aujourd'hui sur LCI. 07:57:29 FIN)



## Politique & Citoyenneté

ÉLYSÉE

# Quand François Hollande enfonce la gauche dans l'impasse

« Le changement, c'est maintenant », promettait le candidat socialiste. Trois ans après son élection, le 6 mai 2012, la mécanique du renoncement a fait des dégâts considérables. Faute de résultats, c'est l'épouvantail du FN qui est désormais brandi par l'exécutif à chaque élection.

**A** en croire François Hollande, à l'instar des antibiotiques, sa politique économique devra être absorbée jusqu'au terme du quinquennat pour produire son effet curatif. Ce qui expliquerait que, malgré les déroutes électorales à répétition et les SOS lancés par toute la gauche, le président maintienne ferme le cap libéral.

Oubliant cependant que lorsque le remède aggrave la maladie, il ne reste plus grand monde pour défendre le traitement : avec 350 000 chômeurs supplémentaires depuis 2012 pour un total frôlant les 3,5 millions, (pour les seules catégories A, n'ayant aucune activité), le bilan du président sur le front de l'emploi est calamiteux. Et c'est dans les territoires les plus touchés (à l'instar du Gard avec 14,2 % de la population active au chômage, de l'Aisne 14,1 %, du Pas-de-Calais 13,1 %, du Vaucluse 12,8 %...) que le Front national caracole désormais en tête à toutes les élections et fait ses meilleurs scores.

Bien qu'ayant conditionné sa candidature en 2017 à sa faculté d'inverser la courbe du chômage, le président n'y croit plus lui-même. Les projections livrées au gouvernement, fin avril, par [France Stratégie](#) viennent mettre un terme aux dernières

illusions : avec 177 000 emplois créés par an en moyenne, le scénario médian permettrait de faire passer le taux de chômage de 10,4 % aujourd'hui à environ 7 %... en 2022.

Autant dire que François Hollande devra rompre le pacte qu'il avait fait avec les Français s'il souhaite se soumettre à leur suffrage dans deux ans. Et c'est l'hypothèse la plus vraisemblable.

Bien sûr nul ne présume aujourd'hui, pas plus à l'Élysée qu'à Solférino, que le président sortant pourrait arriver en tête. Le scénario envisagé est bien plus modeste : se qualifier, même en arrivant loin derrière Marine Le Pen, pour la battre avec toutes les voix « républicaines », de gauche et de droite au second tour. Parvenir au second tour reviendrait donc à gagner l'élection. Raison pour laquelle l'épouvantail FN risque d'être brandi pendant encore deux ans. Une stratégie dangereuse et qui met l'ensemble de la gauche dans l'impasse, mais qui a l'avantage pour le PS de délégitimer par avance toute candidature alternative à gauche qui serait dénoncée comme élément de division risquant mécaniquement de provoquer la disparition de la gauche au second tour. Un remake cette fois planifié d'un 21 avril 2002 à l'envers. Dernier obs-



« L'INVERSION DE LA COURBE DU CHÔMAGE, C'EST UNE VOLONTÉ, C'EST UNE STRATÉGIE, C'EST UNE COHÉRENCE », A DIT FRANÇOIS HOLLANDE, LE 14 JUILLET 2014.

tacle : la primaire interne, désormais inscrite dans les statuts du parti. Question que tranchera peut-être le congrès qui se tiendra du 5 au 7 juin à Poitiers. Lequel, réclamé à cor et à cri par l'aile gauche et les frondeurs depuis des mois, pourrait bien se révéler pour eux le pire des pièges si la motion de la direction devait l'emporter, imposant du même coup un silence complet dans les rangs jusqu'en 2017. Et reléguant aux oubliettes la nécessité d'une primaire puisque écartée par la motion A qui se prévaudrait alors d'une majorité interne.

### **18 % d'opinions favorables pour le locataire de l'Élysée**

Ainsi toute la gauche se retrouverait dans l'impasse. Car sur le fond politique rien ne serait tranché. Oui ou non, la gauche se reconnaît-elle dans la ligne d'un Macron qui défend un « *capitalisme de long terme* » et un premier ministre qui avait réuni 5 % des voix sur sa ligne politique lors des primaires de 2011 ? La question ne sera jamais posée, mais le choix de François Hollande d'en faire les figures de proue de son gouvernement est déjà une réponse. Malgré une baisse de 4 % en un mois, et seulement 18 % d'opinions favorables selon le baromètre TNS Sofres d'avril, le locataire de l'Élysée ne semble pas prêt à rebattre les cartes. Au risque d'entraîner cette fois toute la gauche dans sa chute ? ●

**FRÉDÉRIC DURAND**



Image non disponible.  
Restriction de l'éditeur

FRANÇOIS HOLLANDE, ENTOURÉ DE MANUEL VALLS ET D'EMMANUEL MACRON, LE 19 OCTOBRE 2014, À L'ÉLYSÉE, LORS D'UN CONSEIL STRATÉGIQUE SUR L'ATTRACTIVITÉ. PHOTO YOAN VALAT/POOL/REUTERS



## Débats & Controverses

# Une urgence stratégique

# Quelle relance de l'emploi industriel ?

## Il ne peut y avoir de progrès social sans une industrie dynamique



FTM Bepooshoo

**Stéphane Flegeau**  
Animateur  
du Collectif  
industrie  
de la FTM CGT

À un nom de la compétitivité des entreprises par l'amélioration des marges de rentabilité, les orientations politiques du gouvernement, enfermées sur l'offre, favorisent la désindustrialisation, qui s'est nettement accélérée ces dix dernières années. Seuls les niveaux des dividendes et du chômage progressent.

En 2013, le gouvernement a présenté la « nouvelle France Industrielle », proposant 34 projets industriels d'avenir. Parmi eux, le satellite à propulsion électrique, l'usine « du futur », les tissus intelligents, la jambe bionique, l'aéronef ou le TGV du futur... Ces « niches », très spécialisées et donc

avec peu d'impacts en termes d'emplois, ne garantissent pas la localisation de la fabrication dans l'Hexagone (au-delà de la simple conception). Il n'y a pas, non plus, d'annonces significatives en termes d'emplois induits. Pour la CGT, les 34 projets d'avenir ne font pas une véritable politique industrielle. L'emploi et la maîtrise technologique nationale sont déjà menacés dans des secteurs identifiés des 34 projets, à l'image d'Alstom pour le TGV du futur, Areva pour la filière nucléaire, Alcatel pour les télécoms... 12 milliards d'euros ont ainsi été alloués à ces projets sans exigences claires en contrepartie, ni proposition notable pour consolider les filières traditionnelles qui font l'ossature de notre industrie !

C'est une politique de réindustrialisation par le développement de la production en lien avec la recherche en France que porte la CGT pour relancer la croissance et l'emploi. Il ne peut y avoir de progrès social et environnemental sans une industrie dynamique, répondant aux besoins des populations et du pays. Nous avons besoin d'un autre modèle de production,

basé sur un socle social fort, c'est-à-dire de création d'emplois, de formation, de progrès social, et de reconnaissance des qualifications par de meilleurs salaires. Par exemple, les départs massifs en retraite exigent un plan de renouvellement des savoir-faire et des collectifs de travail. De même, les enjeux d'accès aux énergies et aux matières premières, mais aussi de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> nécessitent plus de capacité et d'amélioration industrielle.

Le rôle d'un État stratège ne peut se limiter à subventionner les entreprises pour augmenter leurs marges et celles des dividendes. Redonner une place conséquente à l'industrie dans l'économie et le social, par la réponse aux besoins et non par la financiarisation, est un choix politique. Chaque année (jusqu'en 2020), plus de 30 000 salariés de la métallurgie partent en retraite, 120 000 intérimaires sont présents dans nos entreprises. Ainsi le premier acte pour l'emploi, les compétences et les collectifs de travail passe par l'intégration en CDI des intérimaires et le remplacement de chaque départ en retraite par une embauche. Le deuxième acte passe par la relance de l'apprentissage en lien avec l'éducation nationale dans l'ensemble des métiers de la métallurgie, production comprise. De ce point de vue, il est nécessaire de rouvrir des filières métiers (lycées professionnels, CFA...).

Pour le patronat et le gouvernement, « c'est la perte de "compétitivité" qui participe au déclin de notre industrie ». À la CGT, nous ne parlons pas de « compétitivité des entreprises », mais nous défendons « l'efficacité sociale et économique des entreprises », aussi, nous articulons cette bataille pour l'industrie avec 5 grandes revendications : revaloriser le travail et les qualifications, avec un Smic à 1 700 euros et un relèvement correspondant des grilles salariales ; accroître l'effort recherche/développement ; avoir un développement industriel respectueux de l'environnement (économies d'énergie, retraitement du CO<sub>2</sub>, économie circulaire, développement d'un mix énergétique...) ; créer un pôle public de financement pour permettre le financement à long terme des entreprises, notamment les TPE-PME ; donner de nouveaux droits aux salariés (droit de veto sur les restructurations, comités interentreprises réunissant donneurs d'ordres et sous-traitants, participation aux conseils d'administration...).



## Pour un pacte productif pour l'industrie française

Patrick Nussbaum

**Henri Sterdyniak**  
**Coanimateur des Économistes atterrés**

La France a un problème industriel spécifique. Après la période du capitalisme d'État, où l'État intervenait directement dans les structures industrielles et lançait de grands projets, la France n'a pas été capable de bâtir un nouveau modèle industriel. Les entreprises françaises ont été fragilisées par leur sous-capitalisation ; les banques ont préféré les charmes des marchés financiers à ceux d'un soutien à l'industrie et au capital-risque. Les entreprises ont choisi la stratégie de la délocalisation interne (par le recours à la sous-traitance) ou externe, celle de la pression sur les

coûts salariaux plutôt que de la qualité, de la montée en gamme et de la compétence des salariés. Les professions industrielles n'ont pas été revalorisées.

Une industrie forte est indispensable pour gagner les devises nécessaires pour payer les importations, pour développer les services exportables de l'avenir, pour s'inscrire dans la future division internationale du travail qui verra les pays émergents monter en gamme. Le schéma où les pays avancés se spécialiseraient dans des activités à forte valeur ajoutée (conception, marketing) tandis que la production se ferait dans les pays émergents est un leurre : très vite, les pays émergents remonteront les filières.

La France a besoin d'un pacte productif industriel, qui doit organiser une mobilisation sociale pour assurer l'avenir des activités industrielles en France. Les choix industriels qui engagent notre développement économique ne peuvent être laissés aux actionnaires à la recherche d'une rentabilité de court terme. Il faut organiser socialement l'évolution de l'industrie vers des techniques vertes, économes et innovantes. Le pacte doit comporter des mesures de court terme (aide aux secteurs menacés, soutien aux secteurs innovants), mais aussi s'inscrire dans une perspective de long terme, visant la transition écologique, la définanciarisation, la socialisation de la gestion des entreprises.

Le pacte productif doit avoir : un axe produit : promouvoir le made in France des produits de qualité, durables, compatibles avec les exigences écologiques. Un axe planification : secteur par secteur, organiser des stratégies coopératives entre collectivités locales, grandes entreprises, PME, formation et recherche publique et privée. France Stratégie doit jouer un rôle important de prospective mésoéconomique, en lien avec les partenaires sociaux des branches et les comités de filières.

Un axe production : privilégier la communauté de travail, la compétence, la promotion et la for-

mation des salariés plutôt que la financiarisation,

l'entrepreneur ambitieux, les dirigeants avides. Un axe emploi : valoriser les emplois industriels, en reconstituant des carrières ouvrières, développer les formations techniques. Un axe financier : la BPI, les banques commerciales recentrées sur leur métier, les assurances doivent avoir la capacité de lever des fonds importants pour financer l'industrie par du crédit et des fonds propres ; elles doivent proposer des financements innovants pour mobiliser l'épargne des Français pour soutenir leurs industries. Les entreprises ne doivent plus avoir l'objectif central de créer de la valeur pour les actionnaires. Il faut rendre plus symétrique la place du capital et du travail. L'entreprise doit certes fournir une rentabilité aux actionnaires, mais doit aussi se préoccuper d'augmenter l'emploi, de valoriser sa main-d'œuvre, de satisfaire les besoins de manière compatible avec les exigences écologiques. Cela milite pour que les salariés, les collectivités locales, les clients aient voix au chapitre dans la direction des entreprises. Ainsi, les entreprises qui voudront s'inscrire dans le pacte productif auront une aide accrue des pouvoirs publics en échange d'engagements précis en matière d'orientation de la production, d'investissement, d'emploi et de démocratie sociale.

## Les fleurons industriels continuent à être bradés

Service de presse du Sénat

**Jean-Pierre Bosino**  
**Sénateur PCF de l'Oise**

Une note récente du Conseil d'analyse économique aborde la question de l'industrie avec un titre en forme de provocation, « Pas d'industrie, pas d'avenir ? ». La note considère que la réponse n'est pas évidente. Pourtant, le chef de l'État n'a pas cessé de marteler que l'industrie est nécessaire à la vitalité économique de notre pays. Malgré cela, les plus grands fleurons industriels continuent à être bradés : ce mouvement est loin d'être terminé, que ce soit la privatisation de Giat prévue par le projet de loi Macron, ou la simplification de la

vente des participations de l'État actionnaire. La liste est longue qui traduit les renoncements de l'État. Notons aussi le grand nombre de délocalisations qui, dans le contexte de transition énergétique, est une aberration mais aussi une faute au vu du soutien financier, via le crédit impôt recherche, notamment, consenti à des groupes qui, aujourd'hui, vont produire ailleurs, là où la main-d'œuvre est moins chère.

Pourtant, depuis plus de vingt ans, un consensus existe dans la classe politique et dans la population, sur le thème de la remobilisation industrielle. Mais on ne peut se contenter de discours, il faut réussir dans les faits. Et pour cela, il faut un véritable volontarisme politique, le même qui a permis des

**Suite page 13**



**700 000**  
C'EST LE NOMBRE  
D'EMPLOIS PERDUS  
PAR L'INDUSTRIE  
HEXAGONALE  
EN DIX ANS.

●●● exploite dans l'aéronautique civile et militaire aujourd'hui menacée, dans le nucléaire, les télécommunications, les transports et l'automobile. Il y a eu des percées chaque fois que l'État était là pour aider au développement de grandes filières techniques. Il manque l'État stratège, qui a fait de notre pays et de nombreuses entreprises des champions européens, voire mondiaux. Il manque, comme en Allemagne, une autre relation entre entreprises donneuses d'ordres et sous-traitants, une véritable coopération en lieu et place d'un rapport de forces. En France, malheureusement, les entreprises sous-traitantes n'ont jamais été considérées comme des partenaires : elles sont vues comme un réservoir de productivité à exploiter pour conforter les marges des donneurs d'ordres. Pourtant, la plupart des grandes réussites industrielles de ces dernières années s'expliquent par le dynamisme des sous-traitants. Ceux-ci demeurent un jalon déterminant dans le processus de gestion de la qualité et de la traçabilité. La sous-traitance est essentielle à l'aménagement du territoire non seulement pour développer le tissu industriel régional, mais également pour attirer les investissements.

La perspective d'une « France sans usines » suscite plus d'inquiétudes que d'espoirs. On oublie trop souvent que l'industrie assure l'essentiel de la recherche et de l'innovation et constitue le principal moteur des gains de productivité. Qu'elle joue un rôle déterminant dans les exportations. On

### LA DÉSINDUSTRIALISATION À MARCHÉ FORCÉE

L'activité dans le secteur manufacturier s'est contractée pour le douzième mois consécutif en avril en France, à un rythme plus prononcé qu'en mars, selon les résultats définitifs de l'enquête mensuelle auprès des directeurs d'achat, publiée hier, par Markit. La production recule pour le onzième mois consécutif, à son rythme le plus élevé depuis décembre.

oublie trop souvent qu'un emploi industriel génère à son tour pas moins de cinq ou six emplois en moyenne dans d'autres secteurs. Sans compter qu'à la différence des services, qui n'ont pas remplacé les emplois industriels, l'industrie est seule créatrice de richesses, et exerce un effet d'entraînement particulier sur les autres branches de l'économie.

C'est pourquoi les sénateurs et sénatrices du Groupe communiste, républicain et citoyen continuent de s'opposer à toute forme d'abandon de nos fleurons industriels. De même, nous soutenons la création d'un véritable pôle financier

public au service des PME et PMI, et avons porté des propositions contre les licenciements boursiers que nous déclinons dans le cadre du débat sur le projet de loi Macron. Avec le projet de loi sur la transition énergétique, nous avons voulu renforcer la recherche et la création de véritables filières de diagnostic thermique tout en nous opposant à la capture de nouveaux outils par le secteur privé. L'impulsion de l'État est fondamentale, c'est cela que nous rappelons et n'aurons de cesse de rappeler dans chacune de nos interventions. ●

POUR SUIVRE LE DÉBAT SUR  
**L'HUMANITÉ.FR**





## Manuel Valls veut moderniser le droit du travail

Le premier ministre Manuel Valls, s'est lancé ce lundi une mission, celle de moderniser le droit du travail. Sur cette question, le gouvernement marche sur des œufs. "Il faut trouver un équilibre entre ce qui se fait par la loi et ce qui se fait par la négociation", selon **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général de **France stratégie**



## Manuel Valls souhaite moderniser le modèle social français

Manuel Valls serait-il en train de préparer le terrain pour une très importante réforme dans le modèle social français? C'est ce que laisse présager la mission Combrexelle qui a discrètement débuté son travail aujourd'hui.

Il y a à peine un mois, Jean-Denis Combrexelle, président de la section sociale du Conseil d'État et ex-directeur général du Travail, s'était vu confier par Manuel Valls la mission de moderniser le modèle social, notamment les accords collectifs par rapport au droit du travail. Une réforme du modèle social français en vue pour les entreprises? Aujourd'hui, la « mission Combrexelle » comme elle est déjà appelée, a pris ses fonctions sous la présidence de **France Stratégie**. Elle doit travailler sur les questions des accords collectifs pour faciliter le champ d'action des entreprises, mais aussi pour déterminer des accords plus souples liés au droit du travail. Sujets principaux évoqués : les salaires, les 35 heures ou les licenciements. La mission doit fournir un rapport très complet avant la rentrée de septembre. Ce projet de mission a trouvé son essence dans un courrier de Manuel Valls à Mr Combrexelle il y a quelques semaines, qui évoquait alors : « la place donnée à l'accord collectif par rapport à la loi dans le droit du travail est encore trop limitée. Le champ concerné reste restreint et (...) les partenaires sociaux ne se saisissent pas suffisamment des souplesses que la loi leur donne pour déroger au cadre réglementaire standard ». Un Manuel Valls, libéral et réformateur à la rentrée? Le Premier Ministre n'a pas caché son ambition de vouloir moderniser le modèle social français. Il voit d'ailleurs dans cet axe de travail un prolongement de la loi Rebsamen. Faciliter le dialogue social dans les entreprises, dynamiser les échanges entre les différents acteurs, voilà ce que souhaite, entre autres, Manuel Valls. Plus encore, le Premier Ministre aimerait : « faire une plus grande place à la négociation collective et en particulier à la négociation d'entreprise, pour une meilleure adaptabilité des normes aux besoins des entreprises, ainsi qu'aux aspirations des salariés », principalement au sein des PME et des TPE. Il entend donc, non pas travailler uniquement le cadre législatif, mais plutôt offrir des outils pour améliorer les discussions interprofessionnelles et faciliter la création d'accords propres à certaines activités ou entreprises. Manuel Valls aurait dans ce dossier une démarche plutôt libérale, portée par son envie de permettre aux entreprises de donner plus de poids aux contrats et un peu moins à la loi. Le gouvernement se défend de s'attaquer au droit du travail et explique que cette piste de travail : « ne vise pas à supprimer des pans du Code du travail pour les renvoyer aux entreprises, mais à permettre d'y déroger et de s'y adapter »



## L'accord d'entreprise, bientôt plus fort que le contrat de travail ?

Droit du travail, France, Emploi



© Fondapol - Flickr - C.C

Le gouvernement veut poursuivre la réforme du dialogue social, et souhaite donner plus de poids aux accords collectifs, pour qu'ils puissent déroger au droit du travail et s'imposer aux salariés. Une commission nommée par le Premier ministre installée lundi 4 mai rendra ses propositions en septembre.

Le Premier ministre n'a pas dit son dernier mot. La loi réformant le dialogue social n'est pas encore votée que Matignon réfléchit déjà au coup d'après. La commission "accords collectifs et travail" confiée début avril par Manuel Valls à Jean-Denis Combrexelle, ancien directeur général du travail (DGT) et président de la section sociale du Conseil d'Etat, a tenu sa première réunion lundi 4 mai. Composée d'une dizaine d'experts (juristes, économistes, DRH...) français et européens, elle est chargée de faire des propositions pour renforcer le poids des accords d'entreprise et de branches dans les règles du travail. "Dans une démocratie moderne, avec une telle situation du chômage, la négociation collective est un des leviers importants de l'adaptation de notre modèle social et économique, estime Jean-Denis Combrexelle. C'est la dernière brique à poser en matière d'adaptation de la norme à l'entreprise."

Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, défend cette idée de longue date. Dans l'interview qu'il avait donnée au Point avant sa nomination, en août 2014, il plaidait pour "autoriser les entreprises et les branches, dans le cadre d'accords majoritaires, à déroger aux règles de temps de travail et de rémunérations." Des propos qui avaient alors soulevé une tempête !

Plus de flexibilité et d'adaptabilité

L'objectif du gouvernement est de donner plus de liberté aux entreprises, en autorisant celles-ci à établir de nouvelles règles (sur le temps de travail, la rémunération, les horaires...) si des syndicats représentant la moitié des salariés sont d'accord. La loi de sécurisation de l'emploi de 2013 a rendu possibles de telles dérogations, mais uniquement en cas de difficultés économiques de l'entreprise, et pour une durée limitée. Ces "accords de maintien dans l'emploi", très encadrés, n'ont pas rencontré le succès escompté.

Le patronat réclame depuis longtemps ce qu'il voit comme une flexibilité accrue, tandis que les syndicats y voient une inversion de la hiérarchie des normes, source d'inégalités et de moindre

protection des salariés. Jean Pisany-Ferri, commissaire général de **France Stratégie**, qui accueille la commission, préfère parler d'"adaptabilité à la diversité des situations" que de flexibilité. Jean-Denis Combrexelle estime que donner plus de pouvoir aux accords d'entreprise ou de branches ne sera possible qu'avec une réforme des branches (dont beaucoup périssent), une formation des délégués syndicaux, et d'autres mesures d'accompagnement à imaginer.

Des accords collectifs qui s'imposeraient aux salariés

Un autre verrou gêne les entreprises : l'accord collectif ne s'impose pas aux salariés, puisque leur relation avec leur employeur est régie par un contrat de travail. Chacun d'eux doit accepter, individuellement, la modification de son contrat de travail. En cas de refus, le salarié est licencié, et ce licenciement est considéré comme économique, avec toutes les règles qui s'appliquent à ce type de licenciement. Les employeurs aimeraient que l'accord, une fois paraphé par des syndicats majoritaires, s'impose à tous. Comme en Allemagne, celui qui refuserait l'accord serait alors considéré comme démissionnaire. Cette relation entre contrat de travail et accord d'entreprise est un des axes de travail de la commission.

Cet ensemble de sujets hautement sensibles ne manquera pas de faire réagir les partenaires sociaux. Ils ne sont pas présents dans la commission Combrexelle, mais seront auditionnés. Propositions attendues en septembre. Pour une éventuelle réforme en fin de quinquennat, à quelques mois de l'élection présidentielle ? Objectif très aléatoire...

*Cécile Maillard*



## Dialogue social. Les accords d'entreprises à la loupe



Délicate et sensible... la mission, confiée depuis le 1<sup>er</sup> avril au conseiller d'État par Manuel Valls, vise à renforcer la place des accords d'entreprise dans le droit du travail. Cela concerne notamment l'organisation, la durée du travail et les rémunérations, même si la lettre de mission ne le dit pas aussi explicitement. Un dossier explosif, car il pourrait déboucher sur un bouleversement des relations sociales en France.

Placée sous l'égide du think tank **France Stratégie**, cette mission alimente déjà les craintes ici et là, car le Premier ministre place la barre haut. Faute de majorité et de soutien syndical, il a tracé une direction à suivre pour contourner les rigidités du marché du travail, accusées d'être en partie responsables du chômage en France. Pas question pour lui de s'accommoder de simples aménagements du cadre législatif actuel. Il faudra être audacieux.

### Rapport en septembre

À la tête d'une commission forte d'une dizaine d'experts du droit social, l'ex-directeur général du Travail est prévenu. Il prévoit de lancer des auditions d'ici à l'été.

Selon Manuel Valls, soucieux de moderniser le modèle social français, « **les partenaires sociaux ne se saisissent pas suffisamment des souplesses que la loi leur donne pour déroger au cadre réglementaire standard** ». Le Premier ministre plaide pour l'ouverture « **de perspectives nouvelles** » en accordant « **une plus grande place à la négociation d'entreprise** ». Non sans oublier les TPE-PME (très petites, petites et moyennes entreprises), lesquelles devront « **faire l'objet d'une attention particulière** » de nature à y renforcer le dialogue social.

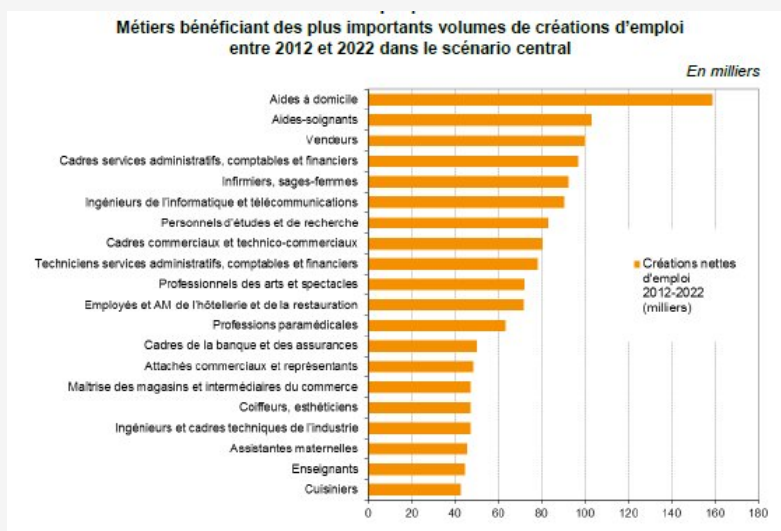
Cette mission n'est pas hors sol. Ses propositions compléteront le projet de la loi Rebsamen sur la modernisation du dialogue social, que le gouvernement veut faire voter par le Parlement cet été, après l'échec des négociations des partenaires sociaux sur le sujet. Le patronat, qui réclame plus de souplesse, y trouvera-t-il son compte ? Les syndicats, réformistes en tête, ont-ils raison de s'inquiéter ? Réponses à la remise du rapport, en septembre.

Pierre CAVRET.



## Quels emplois pour les jeunes d'ici 2020 ?

**France Stratégie** et la Dares publient une simulation d'évolution des emplois d'ici 2020. Elle montre la forte croissance des emplois très qualifiés et peu qualifiés et le déclin des emplois administratifs. Pour **France Stratégie** le recours à l'apprentissage est nécessaire pour atteindre ces objectifs d'emploi.



Aides à domicile, aides soignants, vendeurs, cadres administratifs, infirmiers, ingénieurs télécommunication : voici les métiers les plus porteurs d'ici 2020 selon **France Stratégie**. Selon son étude de 735 000 à 830 000 emplois devraient être créés d'ici 2022 en France, un chiffre élevé mais très inférieur au chômage présent dans le pays. 80% de ces emplois seront générés par les départs en retraite et seulement 20% par des créations nettes d'emplois.

**France Stratégie** ne croit pas plus dans la montée des qualifications que dans la reprise économique. Certes les métiers très qualifiés connaîtront une hausse rapide par exemple les cadres administratifs et financiers ou les emplois de recherche liés à des secteurs de pointe. Mais la plupart des nouveaux emplois seront peu qualifiés. C'est le secteur des services à la personne qui devrait recruter le plus. Ainsi on devrait recruter en 10 ans près de 350 000 aides à domicile. Dans cette optique **France Stratégie** invite à développer l'apprentissage.



## Edito - Les secteurs qui recrutent d'ici 2022 (05/05/2015)

### Les secteurs qui recrutent d'ici 2022 (05/05/2015)

Date de mise en ligne : 05/05/2015.

Rubrique : Edito

Métiers : Associations

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et **France stratégie** viennent de dévoiler leur dernier exercice de prospective sur les métiers en 2022.

Exercice complexe s'il en est au regard du contexte économique incertain, il explore trois scénarios macro-économiques différents : un scénario dit « de crise », un scénario « cible » et un scénario « médian ». Cependant, des tendances lourdes existent et la majorité des emplois à pourvoir viendront des départs à la retraite plus que des créations. Le secteur le plus dynamique est celui des métiers d'aide à la personne, secteur où les associations sont particulièrement présentes. Quel que soit le scénario envisagé, ce secteur tire son épingle du jeu et serait le plus créateur d'emploi. Dans le cas de figure « médian », on y verrait une création nette de plus de 150 000 emplois entre 2012 et 2022. Les métiers de l'action culturelle et de l'animation sportive proposeraient quant à eux 77 000 postes à pourvoir durant cette décennie (29 000 créations nettes et 48 000 départs en fin de carrière). Au contraire le nombre d'emplois dans l'agriculture et les administrations publiques devrait diminuer.

En savoir plus

Les métiers en 2022 - Prospective par domaine professionnel

► **DONNEZ VOTRE AVIS**



## Emplois en agriculture en 2022 - Un ralentissement dans la baisse du nombre d'agriculteurs



François Rebsamen, ministre de l'Emploi entouré par **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général de **France Stratégie** et par Françoise Bouygard, directrice de la Dares. (©**France Stratégie**)

Les métiers de l'agriculture sont des métiers d'avenir. Les auteurs du rapport "Les métiers en 2022" publié par **France Stratégie** en sont convaincus puisque la pression démographique et la croissance de la consommation de produits alimentaires pousseront les exploitants agricoles à produire plus. Mais les filières agricoles n'échapperont pas, comme dans les années passées, à une réduction de leurs effectifs.

Selon **France Stratégie**, 161.000 agriculteurs professionnels cesseront leur activité d'ici 2022. Ils ne seraient remplacés que par 71.000 nouveaux actifs. Autrement dit, la baisse du nombre d'agriculteurs se poursuivrait mais à un rythme plus modéré qu'au cours des 20 dernières années.

Plusieurs raisons à ce phénomène : des gains de productivité et l'accès plus difficile au foncier expliquent les auteurs du rapport "Les métiers en 2022". Mais comme les exploitations des cédants sont de plus en plus viables, leur reprise se traduira par des regroupements moins nombreux. D'où le rapport un sur deux entre le nombre de cédants et de nouveaux installés. Dans les années 1990, il était beaucoup plus élevé.

### Des départs tardifs malgré la pénibilité

L'évolution des métiers de l'agriculture se traduira par un renforcement des effectifs de techniciens et de cadres. Plus de 18.000 postes seraient créés d'ici 2022 en plus des 13.000 libérés par les actifs en fin de carrière.

Le nombre de salariés permanents ou occasionnels serait aussi nettement en hausse « pour atteindre un emploi sur quatre ».

L'évolution des effectifs dans la filière agricole repose sur un scénario de croissance de l'économie nationale de 1,4 % par an. Elle ne prend en compte ni l'impact des prochaines réformes de la Pac, ni celui des nouvelles activités non alimentaires des agriculteurs (productions d'énergies renouvelables et de biomatériaux de masse) qui auront forcément un impact sur leurs effectifs.

### Plus d'agriculteurs avec plus de croissance



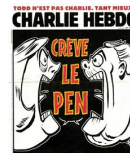
Si la croissance annuelle s'accélère (+ 1,8 % par an), l'agriculture détruirait 12.000 emplois en moins car les consommateurs, dotés d'un pouvoir d'achat plus élevé, seraient davantage friands de produits à forte valeur ajoutée. Par ailleurs, « l'accroissement de la qualité des produits améliorerait leur compétitivité sur les marchés extérieurs dont la demande ne faiblit pas ». L'industrie agroalimentaire verrait aussi ses effectifs croître.

Le rapport de **France Stratégie** révèle aussi que la réforme des retraites de 2010 a peu de répercussions sur les agriculteurs et l'ensemble des professions indépendantes dans leur globalité « car une grande partie d'entre eux partait déjà après 60 ans ». Les cessations d'activité sont tardives et les pensions de retraite sont déjà calculées par points.

Les agriculteurs cessent en moyenne leur activité à 61,4 ans et au-delà de 62 ans, pour 25 % d'entre-eux. Seuls 3 % des départs en retraite sont motivés pour des problèmes de pénibilité.

D'ici 2022, l'économie nationale ne pourra pas compter sur une croissance du nombre d'agriculteurs pour absorber l'augmentation de la population active. Or « très dynamique d'ici 2030, celle-ci atteindra un plateau jusqu'en 2030 pour reprendre à nouveau sa progression jusqu'à l'horizon 2060 », analyse **France Stratégie**.

Dans moins de dix ans, « la population active dépasserait ainsi 29,5 millions de personnes, soit un surplus de 1,2 million de personnes par rapport à 2012. Ainsi, sur l'ensemble des personnes de 15 ans à 69 ans, le taux d'activité passerait de 66,4 % en 2012 à 68,2 % en 2022 ».



## **CHÔMAGE BAISSE PRÉVUE POUR 2022 ?**

Aujourd'hui, en France métropolitaine, plus de 3,5 millions de personnes sont dépourvues de tout emploi — et 5,3 millions si l'on prend en compte les personnes travaillant quelques heures par semaine. Pire : 1,2 million de personnes sont au chômage depuis plus de deux ans, et 700 000 depuis au moins trois ans.

Mais — ouf! — tout cela sera bientôt du passé! Selon France Stratégie, le départ à la retraite des générations du baby-boom va libérer des emplois, et l'économie française pourrait créer «entre 115 000 et 212 000 emplois par an d'ici à 2022». Bien entendu, la communication officielle insiste sur la «qualité» des emplois créés, mais les deux métiers qui embaucheront le plus seront... agent d'entretien et aide à domicile, des boulots peu qualifiés et mal payés.

Et tout dépendra du taux de croissance de l'économie. Si l'on retient le scénario le plus probable — celui d'une augmentation du PIB de 1% par an —, les créations d'emplois ne permettront pas d'absorber les 120 000 actifs qui arrivent chaque année sur le marché du travail, et le chômage ne baissera pas.

En fait, la dernière fois que l'emploi a fortement augmenté depuis la crise de 1973, c'est entre 1997 et 2002, avec 1,8 million d'emplois en plus, grâce notamment aux 35 heures. Mais ça, tout le monde semble l'avoir oublié. **J. L.**



## De l'emploi pour les jeunes diplômés à l'horizon 2022 ?

Accueil > Actualités >

Des perspectives d'emploi plus favorables pour les jeunes diplômés en 2022. C'est ce que prévoit le rapport « Les métiers en 2022 » publié par **France Stratégie** et la Dares et remis le 28 avril 2015 à François Rebsamen, ministre du Travail.

D'ici 2022, les perspectives d'emploi seront favorables aux jeunes débutants. La raison ? Le nombre croissant de jeunes diplômés dans des professions dynamiques.

C'est ce que prévoit un rapport intitulé « Les métiers en 2022 » rédigé par **France Stratégies** et la Dares et remis le 28 avril au ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, François Rebsamen.

### Plus de facilités à trouver un emploi pour les diplômés du supérieur ?

Le rapport explique qu'à l'horizon 2022, « le risque accru de concurrence entre diplômés pourrait entraîner des phénomènes de déclassement en chaîne et une exclusion du marché du travail pour les moins diplômés ».

Les diplômés du supérieur long (à partir de bac +3) seraient les principaux bénéficiaires de cela. **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général de **France Stratégie** explique que les « perspectives » seront nombreuses pour les plus qualifiés mais qu'il « sera difficile pour les jeunes décrocheurs » de trouver un emploi.

En revanche, beaucoup de jeunes devront dans un premier temps occuper un emploi moins qualifié avant d'accéder à des métiers nécessitant une certaine expérience, décrit le rapport. Cela serait par exemple le cas pour les cadres des services administratifs et commerciaux, de la banque et des assurances, de la fonction publique ou des ouvriers qualifiés du bâtiment.

### Un développement de l'apprentissage ?

En ce qui concerne l'alternance, le rapport explique que son développement serait conditionné par l'augmentation du recours à l'apprentissage dans des métiers encore peu concernés par ce mode de formation. Ce serait par exemple le cas d'agent de sécurité ou de gardiennage, d'aide à domicile, de conducteur de véhicules,...

« Si nous voulons atteindre l'objectif de 500 000 apprentis en 2017, il faut maintenir une forte croissance du recours à l'apprentissage », a conclu François Rebsamen lors de la restitution des travaux.

Orientations Mis en ligne le Mardi 05 Mai 2015



## Les filières qui vont recruter en France

L'économie française créerait 177 000 emplois par an en moyenne sur la période 2012-2022, soit un niveau proche de celui de l'ensemble de la période 1997-2012 (182 000). Cette estimation provient de France Stratégie, un organisme de réflexion, d'expertise et de concertation placé auprès du Premier ministre, qui estime les créations d'emploi entre 115 000 (scénario de crise) et 212 000 (situation idéale). Les secteurs les plus créateurs d'emplois seraient, comme par le passé, les services liés à la santé, l'action sociale, l'éducation et les services aux personnes, ainsi que les activités culturelles et sportives. La désindustrialisation serait ralentie, mais de façon très contrastée.



## L'idiotie de la baisse du chômage grâce aux départs en retraite revient encore une fois

Comme je l'ai souvent expliqué, j'ai un défaut. J'ai de la mémoire, beaucoup de mémoire, enfin pour les trucs qui me semblent dignes d'intérêt car si vous me demandez le nom des finalistes de la Star Ac 2, je risque de ne pas avoir les compétences pour vous répondre. Cela fait donc des années que l'on nous explique que les départs massifs à la retraite de nos baby-boomers vont s'accompagner d'une création d'emploi tout aussi massive qui va produire tout plein de nouveau travail super bien payé et que même que du coup, on retrouverait le plein emploi mythique. Mon premier souvenir de ce mythe c'est au lycée. Ma prof d'éco en classe de 1re nous expliquait déjà doctement la chance que notre génération allait avoir ! Pensez donc, tous ces postes qui allaient s'offrir à nous, aucun chômage et le plein emploi comme avenir radieux. Sauf que ma génération fut la première à connaître au mieux les salaires stagnant, la pression des résultats, les changements de méthodes managériales, et bien évidemment le chômage de masse. D'ailleurs, la moitié de ma promotion d'école de commerce est partie en 1997 tenter l'aventure hors de France tant l'avenir était bouché à cette époque. Puis avec la bulle Internet des années 99 à 2000, les choses se sont améliorées mais pour très peu de temps. L'emploi va profiter des départs massifs en retraite Chirac (Jacques), le dernier président d'un pays indépendant que l'on appelait la France et qui était encore capable de dire NON à nos grands gentils « zamis » les « Zaméricains », avait d'ailleurs expliqué au peuple de France que les problèmes de chômage étaient bientôt derrière nous car les baby-boomers retraite machin toussa. Sauf que rien de tout cela ne s'est jamais produit et ne se produira jamais. Il n'y a là dans mes propos aucun pessimisme, bien au contraire. Il s'agit d'une froide objectivité. J'ai toujours affirmé que la bataille de l'emploi était définitivement perdue, ce qui était le titre d'un de mes articles qui avait d'ailleurs été repris par nos amis belges de la RTBF en raison de plusieurs éléments qui rentrent en résonance. Pour résumer, nous avons les délocalisations et les pays low-cost, nous avons les progrès technologiques liés à la robotique et à l'automatisation, et nous avons enfin, évidemment, les progrès de l'informatique. Nous sommes donc dans un monde où il peut y avoir augmentation des richesses mais pas augmentation du nombre d'emplois total pour la simple raison que nous avons atteint le stade où nous savons produire sans intervention humaine ou presque, ou en tout cas de moins en moins. Cela s'est d'ailleurs déjà produit il y a 60 ans dans un secteur économique qui employait 60 % de la population française. Jamais l'emploi n'y a été recréé !! JAMAIS ! L'agriculture préfigure le monde industriel de demain. Comme je vous le disais, nous rentrons dans une phase où nous pouvons et savons produire quasiment sans intervention humaine et il s'agit de la même situation que celle que nous avons vécue dans l'agriculture qui occupait 60 % de la population active et qui a réussi, grâce à la mécanisation, non seulement à découpler les rendements et la production mais en n'employant plus que 2 % de la population. D'ici 5 ans, nous saurons produire encore plus, sans emploi. Nous relocaliserons. sans emploi. Nous pouvons anticiper une vague de destruction d'emplois industriels sans précédent. C'est particulièrement logique et d'ailleurs c'est l'essence même du sens du progrès technique qui, depuis la nuit des temps, vise à libérer l'homme de la nécessité de travailler pour vivre ou survivre. C'est donc l'ensemble des paradigmes de l'économie, à commencer par la répartition des richesses via le travail, qu'il conviendra de revoir de fond en comble. Le rapport France Stratégie Dares est l'expression de la pensée ligne Maginot ! Ce nouveau rapport remis mardi au ministère du Travail par France Stratégie Dares « juge que « de nombreux postes seront à pourvoir en raison de l'arrivée en fin de vie active des générations du baby-boom » pour la période 2012-2022 ». Comme toutes les fois précédentes, c'est totalement faux et ce sera aussi faux demain que cela l'a été hier ou avant-hier. D'ailleurs, un simple coup d'œil à la pyramide des âges de notre pays vous apprendra que les baby-boomers partent déjà à la retraite, là, maintenant, tout de suite et massivement. Tellement massivement d'ailleurs que les caisses de retraite n'arrivent même pas à suivre la cadence, ce qui provoque des mois de retard pour des jeunes retraités sans pension versée pendant presque 1 an !! Les entreprises ont conservé leurs secrétaires sans travail depuis l'arrivée des e-mails et évidemment aucun de ces postes ne sera remplacé. Non, la seule chose qui mérite notre attention dans ce rapport à la pensée « ligne Maginot » c'est que même dans le cas le plus optimiste, et Dieu sait que c'est optimiste, le chômage ne descendrait pas en



dessous de 8 %. Cette hypothèse ne prend évidemment pas en compte le déploiement des nouvelles technologies robotiques comme par exemple les humanoïdes, désormais parfaitement au point en particulier pour toutes les tâches simples qui sont actuellement classées dans la rubrique service à la personne. Disons que cette étude arrive à la conclusion géniale que même avec une croissance de presque 2 % par an, jamais nous ne reviendrons au plein emploi, et encore sans que cette étude ne prenne en compte les progrès techniques. Comme quoi, cela laisse de la marge pour les mauvaises surprises !! Il est déjà trop tard, préparez-vous.



● **Plus de 800.000 postes à pourvoir par an jusqu'en 2022**

Après des années de morosité sur le front de l'emploi, l'économie française pourrait créer entre 115.000 et 212.000 emplois par an d'ici 2022, selon un rapport de France Stratégie, un organisme gouvernemental, et la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), remis mardi au gouvernement. Ce document de 400 pages, intitulé « Les métiers en 2022 », dresse un panorama complet des professions des Français dans les années à venir. En comptant les 620.000 départs à la retraite annuels, entre 735.000 et 832.000 postes seraient à pourvoir chaque année, essentiellement dans le secteur tertiaire.



## Transition énergétique : comment mesurer la croissance ?



La croissance économique mondiale a participé à l'élévation de la qualité de vie. Incontournable pour mesurer la croissance, le PIB est maintenant controversé par les défenseurs du développement durable. Aujourd'hui, **France Stratégie** et le CESE lancent une enquête pour trouver les 10 indicateurs permettant de prendre en compte l'ensemble des enjeux du développement.

### Les énergies renouvelables permettent de proposer ...

Du 12 au 17 avril dernier, la Corée du Sud...

### Choisir son multimètre numérique, ou comment reste...

Pendant les trois prochains mois, filière-3e vous présente les conditions...

### Transition énergétique : comment mesurer la croiss...

La croissance économique mondiale a participé à l'élévation de la...

### Entretien avec Olivier Peraldi, Directeur Général ...

Olivier Peraldi est directeur général d'une fédération professionnelle d'entreprises après...

### La pyramide verte : stratégie durable en Egypte

La conférence de Charm-el-Cheikh a permis de réunir 36,2 milliards...

Le PIB est jusqu'à présent le seul indicateur de croissance. Inventé par l'économiste Kuznets le 4 janvier 1934, il vise à mesurer la richesse intérieure du pays en matière de flux et non en matière de stock. Il est calculé en fonction du taux des richesses créées par des acteurs économiques de même nationalités et est évalué sur une période donnée. Toutes les externalités négatives ne sont pas prises en compte, tel que l'état des ressources, l'impact sur l'environnement et la répartition des richesses. En 1987 le rapport Brundtland a créé le développement durable se basant sur trois piliers : Economie, Ecologie et Social.

La croissance : une nouvelle courbe de facteurs diverses

Il est désormais important de mesurer le développement d'un pays en fonction d'un plus grand nombre de facteurs, prenant en compte les enjeux du développement durable. Le 2 avril dernier, la députée Eva Sas a proposé une loi pour intégrer dans les finances un tableau de bord d'indicateurs complétant le PIB. **France Stratégie** et CESE s'associent alors pour proposer dix



solutions pertinentes afin de s'imposer sur la scène politique. Une consultation en ligne est ouverte à tous, une enquête (BVA) via un panel représentatif de la population aura pour but d'éclairer le choix des thèmes. Des ateliers avec des panels citoyens sont mis en place ainsi que des échanges entre les parlementaires et les collectivités territoriales. Ces consultations aboutiront à un tableau d'indicateurs qui proposera tous les ans des solutions conformes à l'échelle internationale et locale.



## Un ralentissement dans la baisse du nombre d'agriculteurs



Les métiers de l'agriculture sont des métiers d'avenir. Les auteurs du rapport "Les métiers en 2022" publié par **France Stratégie** en sont convaincus puisque la pression démographique et la croissance de la consommation de produits alimentaires pousseront les exploitants agricoles à produire plus. Mais les filières agricoles n'échapperont pas, comme dans les années passées, à une réduction de leurs effectifs.

Selon **France Stratégie**, 161.000 agriculteurs professionnels cesseront leur activité d'ici 2022. Ils ne seraient remplacés que par 71.000 nouveaux actifs. Autrement dit, la baisse du nombre d'agriculteurs se poursuivrait mais à un rythme plus modéré qu'au cours des 20 dernières années.

Plusieurs raisons à ce phénomène : des gains de productivité et l'accès plus difficile au foncier expliquent les auteurs du rapport "Les métiers en 2022". Mais comme les exploitations des cédants sont de plus en plus viables, leur reprise se traduira par des regroupements moins nombreux. D'où le rapport un sur deux entre le nombre de cédants et de nouveaux installés. Dans les années 1990, il était beaucoup plus élevé.

### **Des départs tardifs malgré la pénibilité**

L'évolution des métiers de l'agriculture se traduira par un renforcement des effectifs de techniciens et de cadres. Plus de 18.000 postes seraient créés d'ici 2022 en plus des 13.000 libérés par les actifs en fin de carrière.

Le nombre de salariés permanents ou occasionnels serait aussi nettement en hausse « pour atteindre un emploi sur quatre ».

L'évolution des effectifs dans la filière agricole repose sur un scénario de croissance de l'économie nationale de 1,4 % par an. Elle ne prend en compte ni l'impact des prochaines réformes de la Pac, ni celui des nouvelles activités non alimentaires des agriculteurs (productions d'énergies renouvelables et de biomatériaux de masse) qui auront forcément un impact sur leurs effectifs.

### **Plus d'agriculteurs avec plus de croissance**

Si la croissance annuelle s'accélère (+ 1,8 % par an), l'agriculture détruirait 12.000 emplois en moins car les consommateurs, dotés d'un pouvoir d'achat plus élevé, seraient davantage friands de produits à forte valeur ajoutée. Par ailleurs, « l'accroissement de la qualité des produits améliorerait leur compétitivité sur les marchés extérieurs dont la demande ne faiblit pas ».

L'industrie agroalimentaire verrait aussi ses effectifs croître.

Le rapport de **France Stratégie** révèle aussi que la réforme des retraites de 2010 a peu de répercussions sur les agriculteurs et l'ensemble des professions indépendantes dans leur globalité « car une grande partie d'entre eux partait déjà après 60 ans ». Les cessations d'activité sont tardives et les pensions de retraite sont déjà calculées par points.

Les agriculteurs cessent en moyenne leur activité à 61,4 ans et au-delà de 62 ans, pour 25 % d'entre-eux. Seuls 3 % des départs en retraite sont motivés pour des problèmes de pénibilité.

D'ici 2022, l'économie nationale ne pourra pas compter sur une croissance du nombre d'agriculteurs pour absorber l'augmentation de la population active. Or « très dynamique d'ici 2030, celle-ci atteindra un plateau jusqu'en 2030 pour reprendre à nouveau sa progression jusqu'à l'horizon 2060 », analyse **France Stratégie**.

Dans moins de dix ans, « la population active dépasserait ainsi 29,5 millions de personnes, soit un surplus de 1,2 million de personnes par rapport à 2012. Ainsi, sur l'ensemble des personnes de 15 ans à 69 ans, le taux d'activité passerait de 66,4 % en 2012 à 68,2 % en 2022 ».



## Les accords d'entreprises à la loupe

Ils vont faire l'objet d'une mission, lancée hier par le Premier ministre, qui veut plus de souplesse dans leur négociation.



Délicate et sensible... la mission, confiée depuis le 1<sup>er</sup> avril au conseiller d'État Jean-Denis Combexelle par Manuel Valls, vise à renforcer la place des accords d'entreprise dans le droit du travail. Cela concerne notamment l'organisation, la durée du travail et les rémunérations, même si la lettre de mission ne le dit pas aussi explicitement. Un dossier explosif, car il pourrait déboucher sur un bouleversement des relations sociales en France.

Placée sous l'égide du think tank **France Stratégie**, cette mission alimente déjà les craintes ici et là, car le Premier ministre place la barre haut. Faute de majorité et de soutien syndical, il a tracé une direction à suivre pour contourner les rigidités du marché du travail, accusées d'être en partie responsables du chômage en France. Pas question pour lui de s'accommoder de simples aménagements du cadre législatif actuel. Il faudra être audacieux.

Rapport en septembre

À la tête d'une commission forte d'une dizaine d'experts du droit social, l'ex-directeur général du Travail est prévenu. Il prévoit de lancer des auditions d'ici à l'été.

Selon Manuel Valls, soucieux de moderniser le modèle social français, « les partenaires sociaux ne se saisissent pas suffisamment des souplesses que la loi leur donne pour déroger au cadre réglementaire standard ». Le Premier ministre plaide pour l'ouverture « de perspectives nouvelles » en accordant « une plus grande place à la négociation d'entreprise ». Non sans oublier les TPE-PME (très petites, petites et moyennes entreprises), lesquelles devront « faire l'objet d'une attention particulière » de nature à y renforcer le dialogue social.

Cette mission n'est pas hors sol. Ses propositions compléteront le projet de la loi Rebsamen sur la modernisation du dialogue social, que le gouvernement veut faire voter par le Parlement cet été, après l'échec des négociations des partenaires sociaux sur le sujet. Le patronat, qui réclame plus de souplesse, y trouvera-t-il son compte ? Les syndicats, réformistes en tête, ont-ils raison de s'inquiéter ? Réponses à la remise du rapport, en septembre.



## Lancement d'une concertation sur les indicateurs du développement



Convenir de dix indicateurs qui permettront de mieux prendre en compte toutes les dimensions du développement : c'est l'objectif que poursuivent **France stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental (Cese) à travers le lancement d'une consultation publique jusqu'à fin juin. Dans la lignée de la proposition de loi sur les nouveaux indicateurs de richesse, ces derniers devront prendre en compte des dimensions tant économiques que sociales ou environnementales. " *Volontairement, la loi ne donne pas les indicateurs retenus, ces derniers devant être déterminés par le débat citoyen, pointent-ils. Pour pouvoir être crédibles, les indicateurs*

retenus doivent être lisibles, disponibles tous les ans en vue d'un débat au mois d'octobre à l'Assemblée, comparables à la fois dans le temps et avec les autres pays ainsi que déclinables sur les territoires. Ils doivent aussi répondre à la définition du développement durable selon le rapport Brundtland de 1987 ". Dans une première phase, **France stratégie** et le Cese ont réuni un groupe de travail constitué de représentants des partenaires sociaux, de la société civile, des administrations, des organisations internationales, des universitaires, etc, pour tenter de les définir. La seconde phase de consultation publique se décline sous la forme d'un questionnaire en ligne, une enquête (BVA) via un panel représentatif de la population ou des ateliers avec des panels citoyens. Elle sera accompagnée de discussions avec les parlementaires et les collectivités territoriales.

Note Lien vers le site de **France stratégie** Plus d'infos Note lien vers le questionnaire Plus d'infos La loi sur les nouveaux indicateurs de richesse adoptée par le Parlement (article paru le 02/04/2015) Le Sénat a définitivement adopté, jeudi 2 avril, la proposition de loi visant à prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques. Le texte avait été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale le... Lire la news Article publié le 05 mai 2015



## La matinale : big brother is watching you

Fait du jour, agenda, invité politique, dans la presse ce matin...  
Préparez votre journée avec la sélection de l'Opinion



### LE FAIT DU JOUR

#LIBERTÉS - L'Assemblée nationale se prononce cet après-midi sur le projet de loi sur le renseignement. Les «pour» et «contre» ne correspondent pas systématiquement à la couleur politique des députés. Des socialistes pourraient voter contre et des UMP voteront pour. Ce projet de loi est critiqué pour être liberticide et pour instaurer une surveillance généralisée. Un comble alors que les Etats-Unis s'appêtent à réviser leur Patriot Act. Pour comprendre les enjeux de ce projet de loi, retrouvez l'intégralité du dossier réalisé par l'Opinion.

### A L'AGENDA AUJOURD'HUI

#CONSULTATION - Le bureau politique de l'UMP se réunit cet après-midi pour préparer le congrès du 30 mai et notamment les questions qui seront posées aux adhérents deux jours plus tôt: les statuts, le nouveau nom ("Les Républicains") et les modalités d'élection du nouveau bureau politique. Alain Juppé a fait connaître hier son accord avec les propositions de Nicolas Sarkozy.

#COMMISSION - La commission européenne publie en fin de matinée ses nouvelles prévisions de croissance pour la zone euro qui devraient être légèrement revues à la hausse pour la France, avec un PIB progressant de 1,1% sur l'ensemble de 2015 selon Bruxelles. Il faut cependant se garder de triomphalisme alors que l'horizon international se bouche pour l'hexagone entre baisse d'activité de la Chine et des Etats-Unis, remontée du pétrole et de l'euro.

#TACLE - Le gouverneur de la Banque de France envoie aujourd'hui sa traditionnelle lettre au Président de la République. A cette occasion, Christian Noyer tiendra une conférence sur «la situation économique de la France et de la zone euro». Une conférence en forme de testament puisqu'il s'agira de la dernière présentation du rapport annuel de Christian Noyer avant son départ de l'institution, l'automne prochain. Elle promet donc d'être musclée.

#TACLEBIS - Le ministre des finances Michel Sapin reçoit dans la matinée à Bercy son homologue grec, Yanis Varoufakis. Une rencontre rajoutée au dernier moment dans son agenda soulignant combien la pression est forte sur la Grèce pour négocier des termes acceptables de remboursement de sa dette. La presse anglaise ironise d'ailleurs, ce matin, sur le fait que la Grèce est en train de perdre son dernier soutien en Europe, la France.

#NUMERIQUE - Des artistes européens lancent ce mardi la Fair Internet For Performers pour défendre le droit d'auteur dans l'espace numérique. En France, l'Adami porte la voix de la coalition et signe une tribune dans l'Opinion pour mettre fin au malaise entre artistes et numérique.

#BREVETS - La Cour de justice de l'Union européenne rendra aujourd'hui un arrêt portant sur le règlement instituant le brevet unitaire européen suite à un recours de l'Espagne. Ce projet communautaire est menacé, et le processus proposé critiqué : selon certains juristes en droit européen, l'Union européenne est en train de se dénuer de ses prérogatives juridiques.

#SEPTUAGENAIRE - Marisol Touraine donne ce matin le programme des réjouissances pour les 70 ans de la Sécu «made in France». Mais pas question de profiter de l'occasion pour débattre de son ouverture à la concurrence. Sinon, direction la brigade de la répression de la délinquance astucieuse !

#HOMMAGE - Le premier secrétaire du PS Jean-Christophe Cambadélis et l'ensemble des membres du bureau national rendront hommage ce soir à l'ancien Premier ministre Pierre Bérégovoy, qui s'était suicidé le 1er mai 1993, à Nevers.

#LECHIFFRE - 10 : intéressante et originale initiative de **France stratégie** et du CESE qui lancent une grande consultation auprès des français sur «Comment mesurer la qualité de la croissance ?» Le but consiste à trouver 10 indicateurs permettant de mieux prendre en compte toutes les dimensions du développement. Chacun peut répondre au questionnaire en ligne comportant des questions telles que «comprenez vous ce que mesure le PIB ? »

#LOPINION - A 8h45, Nicolas Beytout reçoit Bernard Accoyer, député UMP de la Haute-Savoie. Ne rater aucune information exclusive de l'Opinion en nous suivant sur Twitter, Facebook et LinkedIn.

#### CETTE NUIT DANS L'ACTU

#TEXAS - Encore une fois, le sentiment que l'histoire se répète : parmi Elton Simpson et Nadir Soofi, les deux colocataires et tireurs abattus par la police lors d'une fusillade au Texas, Elton Simpson était surveillé par la police depuis 2006, rapporte Reuters. Il avait été reconnu coupable en 2011 d'avoir menti au FBI quant à sa volonté de rejoindre faire le jihad en Somalie, preuve de sa radicalisation.

#LEPEN - Jean-Marie Le Pen est furieux, et riposte : après avoir été provisoirement suspendu du parti, il a annoncé qu'il «ne souhaite pas que la présidente du Front national s'appelle Le Pen (...) Elle peut le faire soit en se mariant avec son concubin, soit peut-être avec Monsieur Philippot ou avec quelqu'un d'autre». Sale temps pour le FN, dont le vrai visage a été montré hier soir au Petit Journal de Canal+ où l'on voit des journalistes se faire agresser par des militants.

#IRAN - Dans une déclaration conjointe publiée hier, François Hollande et le roi Salman d'Arabie saoudite ont confirmé la nécessité de parvenir avant le 30 juin «à un accord robuste, durable, vérifiable, incontestable et contraignant pour l'Iran». Les deux chefs d'Etat ont discuté du rôle de l'Iran au Yémen et en Syrie. Pour eux, il n'y a pas d'avenir pour une Syrie avec le président Bachar al Assad.

#BOURSES - La Bourse de Tokyo était fermée hier pour cause de jour férié. Hier soir à Wall Street, le Dow a clôturé en hausse de 0,26% et le Nasdaq de 0,23%.

#### DANS LA PRESSE CE MATIN

#FIORINA - Dans le New York Times, Carly Fiorina est la seconde femme à briguer la Maison Blanche après avoir officiellement annoncé sa candidature à l'investiture républicaine hier. Pour se démarquer de ses adversaires, elle a mis en avant sa longue expérience dans le privé. L'ancienne dirigeante de HP explique savoir comment l'économie fonctionne et qu'elle sait prendre des décisions quand il le faut. Certains lui feront sans doute remarquer que ce type de poste requiert davantage de diplomatie qu'il est nécessaire pour diriger une multinationale.

#SEXISME - Quarante femmes journalistes politiques se sont unies pour dénoncer le sexisme ambiant de certains élus et responsables politiques. Dans Libération, l'article «Nous, femmes journalistes politiques et victimes de sexisme...» promet de faire un carton. Pour cause : des mots bien pesés, qui laissent transparaître des femmes lassées des «Ah mais vous faites le tapin, vous attendez le client» ou des «ce serait mieux si vous n'aviez rien en dessous» ou encore d'un petit «ça, c'est bien une question de fille».

#CISCO - Les Echos reviennent ce matin sur le changement de direction à la tête du géant des équipements de télécommunications, Cisco. John Chambers a laissé sa place à Chuck Robbins à la direction générale pour en garder que la présidence du Conseil. «John Chambers, qui a fait toutes ses classes, ou presque, chez Cisco, après être passé par Wang Laboratories et IBM, a complètement façonné la compagnie de San José, en Californie, jusqu'à devenir une « icône high-tech ». Il est, pour Cisco, ce que Steve Jobs fut pour Apple».





Transport interurbain

### **France Stratégie favorable à la libéralisation**

France Stratégie a publié une étude sur les impacts de l'ouverture du marché du transport interurbain aux autocaristes, prévue par le projet de loi « Macron ». Ses conclusions sont très optimistes quant à la pertinence de l'offre de mobilité qui va émerger. France Stratégie assure notamment que la voiture individuelle pâtira davantage que le train de cette libéralisation.



## Délicate et sensible... la mission, confiée depuis le 1<sup>er</sup> avril au conseiller d'État Jean-Denis ...



Délicate et sensible... la mission, confiée depuis le 1<sup>er</sup> avril au conseiller d'État Jean-Denis Combrexelle par Manuel Valls, vise à renforcer la place des accords d'entreprise dans le droit du travail. Cela concerne notamment l'organisation, la durée du travail et les rémunérations, même si la lettre de mission ne le dit pas aussi explicitement. Un dossier explosif, car il pourrait déboucher sur un bouleversement des relations sociales en France.

Placée sous l'égide du think tank **France Stratégie**, cette mission alimente déjà les craintes ici et là, car le Premier ministre place la barre haut. Faute de majorité et de soutien syndical, il a tracé une direction à suivre pour contourner les rigidités du marché du travail, accusées d'être en partie responsables du chômage en France. Pas question pour lui de s'accommoder de simples aménagements du cadre législatif actuel. Il faudra être audacieux.

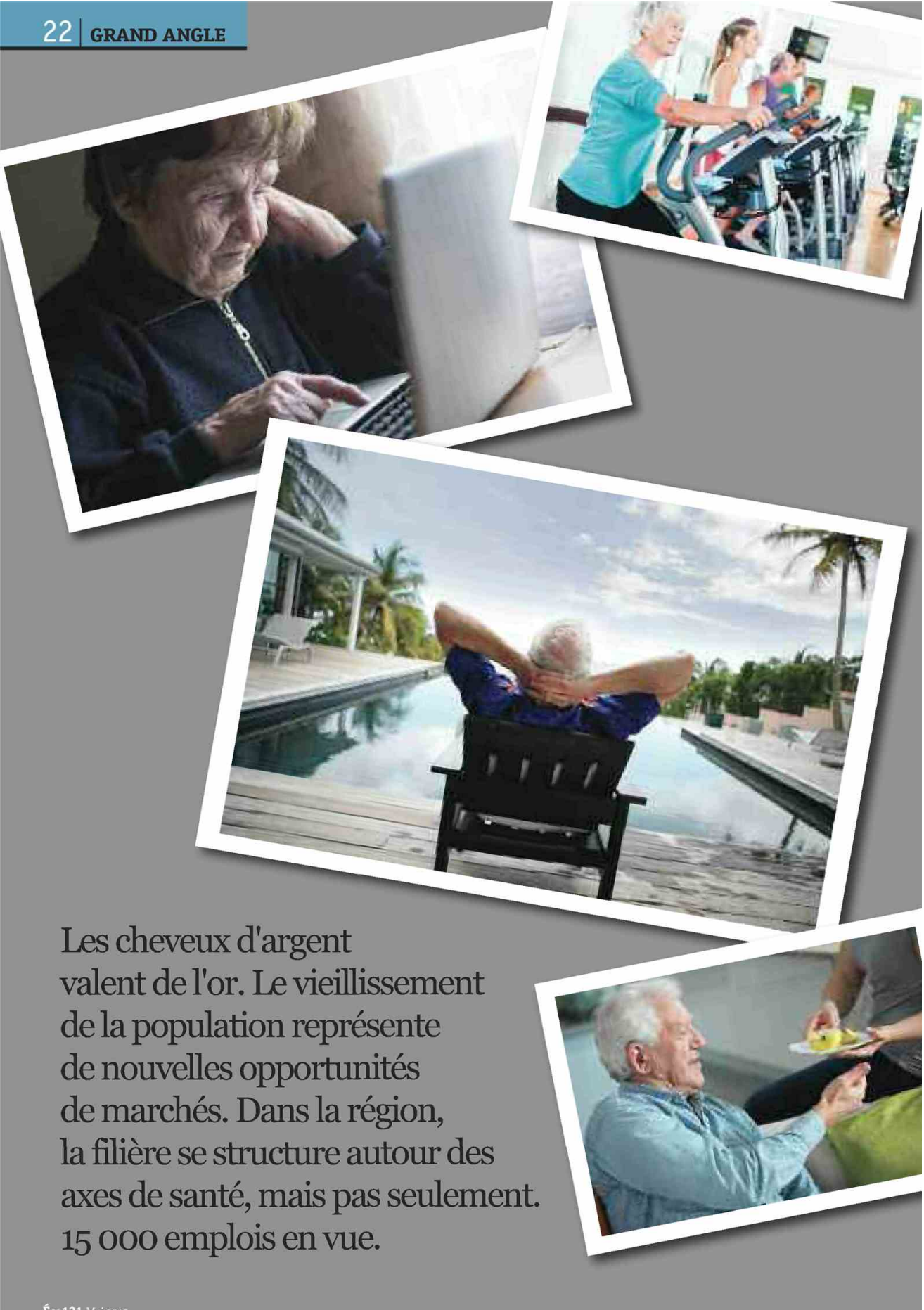
Rapport en septembre

À la tête d'une commission forte d'une dizaine d'experts du droit social, l'ex-directeur général du Travail est prévenu. Il prévoit de lancer des auditions d'ici à l'été.

Selon Manuel Valls, soucieux de moderniser le modèle social français, « les partenaires sociaux ne se saisissent pas suffisamment des souplesses que la loi leur donne pour déroger au cadre réglementaire standard ». Le Premier ministre plaide pour l'ouverture « de perspectives nouvelles » en accordant « une plus grande place à la négociation d'entreprise ». Non sans oublier les TPE-PME (très petites, petites et moyennes entreprises), lesquelles devront « faire l'objet d'une attention particulière » de nature à y renforcer le dialogue social.

Cette mission n'est pas hors sol. Ses propositions compléteront le projet de la loi Rebsamen sur la modernisation du dialogue social, que le gouvernement veut faire voter par le Parlement cet été, après l'échec des négociations des partenaires sociaux sur le sujet. Le patronat, qui réclame plus de souplesse, y trouvera-t-il son compte ? Les syndicats, réformistes en tête, ont-ils raison de s'inquiéter ? Réponses à la remise du rapport, en septembre.

22 | GRAND ANGLE



Les cheveux d'argent valent de l'or. Le vieillissement de la population représente de nouvelles opportunités de marchés. Dans la région, la filière se structure autour des axes de santé, mais pas seulement. 15 000 emplois en vue.



# Enquête Cheveux gris et gros business

TEXTES Mathieu Hébert

Un français sur cinq a plus de 60 ans aujourd'hui. Ce sera un habitant sur trois en 2020. Autant de besoins nouveaux à satisfaire, en termes de services à la personne et de santé bien sûr, mais aussi de transports, loisirs, communication, logement... Le vieillissement de la population, au-delà du système de retraites « provoquera de tels chocs qu'il vaut mieux le considérer comme un nouveau chantier », estime Thérèse Lebrun, ancien président-recteur de l'Université catholique de Lille. « On va créer des centaines de milliers d'emplois. Si Amazon s'intéresse aux services à domicile, c'est qu'un jour ou l'autre, il va se lancer ».

## Les seniors, relais de croissance économique ?

Selon une récente étude de la CCI Nord de France, le marché, pèse 16 milliards d'euros, connaîtra une croissance de 50 % à l'horizon 2017. La DARES (1) estime que le seul secteur de l'aide à domicile devrait créer plus de 300.000 emplois en France d'ici 2020. Dont 15.000 dans la région selon la CCI régionale.

« Si Amazon s'intéresse aux services à domicile, c'est qu'un jour ou l'autre, il va se lancer » Thérèse Lebrun, La Catho

Malgré leurs profils hétérogènes et les écarts de niveaux et d'espérance de vie – moins élevés dans le Nord-Pas de Calais qu'en France – les seniors vivent plus longtemps en bonne santé, sont plus aisés qu'avant. « Les retraités de 2010 ont un niveau de vie plus élevé en moyenne ou quasiment identique que les actifs », note un rapport de France Stratégie (2). En 2013, Arnaud Montebourg et Michèle Delaunay, alors ministres du Redressement productif et des Personnes âgées, avaient impulsé cette dynamique avec les acteurs économiques, sociaux et médicaux. Objectif : faire de la silver économie une filière industrielle dont la France deviendrait un leader mondial. Un fond d'investissement doté de 45 millions d'euros (100 à terme), baptisé SISA (Services innovants santé et autonomie), a été lancé. Principalement financé par BPI France, sa gestion a été confiée à Innovation capital, basé à Paris et présent dans la Silicon Valley.

La démarche Silver éco, déclinée en 2014 en région, incite les acteurs à se structurer en réseau. Chez nous, la filière s'orga-

nise autour des acteurs de la santé et du soin (Clubster Santé, Eurasanté, CHRU de Lille, Pôle Nutrition - santé - longévité...), qui « n'ont pas attendu cette formalisation pour se lancer dans l'aventure. (Ils) ont déjà établi une collaboration effective », observait Brigitte Mauroy, élue d'opposition au conseil régional, en février 2014, quand le Nord-Pas de Calais a rejoint la démarche. « Le consensus sur la silver économie est total. Transcendants politiques, trans-spécialités technologiques, trans-générationnelles : la dynamique est d'ores et déjà lancée ».

L'objectif : « favoriser le développement d'une offre compétitive, exporter les produits et les technologies de ce domaine, professionnaliser les acteurs, communiquer positivement vis-à-vis des seniors et sur le concept de bien-vieillir », résume Rudy Elegeest, vice-président du Conseil régional, qui ambitionne que les pouvoirs publics soient « générateurs d'innovations dans l'économie de demain ».

## Silver concept made in NPDC

Près de 200 entreprises ont été identifiées

> *Enquête*



©Marion F.

par la Région, chargée de piloter un comité de filière. Soit 4.000 emplois dans la région. Certaines travaillent en réseau, notamment au sein du Cluster HBI (Habitat et bâtiment intelligent), ou du Cluster Santé et du CHRU de Lille, qui planchent sur un « *Silver concept* » pour la maison de retraite de demain : avec une cinquantaine d'industriels régionaux, ils conçoivent des chambres évolutives, adaptées aux différents types de dépendances, aux besoins de mobilité des résidents, intègrent le numérique au service des relations humaines...

« *Cela fait partie de nos réflexions, car nous gérons des établissements en propre* », explique Véronique Deshayes, du groupe de protection sociale Humanis, sponsor officiel du silver concept. Chargée de la conception des nouvelles offres de services liées à la perte d'autonomie, elle porte une attention particulière aux solutions connectées, « *bâties avec les personnes âgées, c'est-à-dire avec l'utilisateur. Il est indispensable que le service soit co-construit* », que cela passe par le biais de jeux de rôles ou de projections 3D.

Des PME ont aussi rejoint la filière. C'est le cas de Geemarc, conceptrice de téléphones et appareils sonores pour malentendants. Née en Angleterre, l'entreprise a délocalisé son siège près de Dunkerque pour attaquer le continent, en 1990 déjà. Dans le Douaisis, Euréquip, fabricant de meubles pour collectivités créé en 1986, vient de lancer une ligne de produits spécialement dédiée aux personnes dépendantes ou à mobilité réduite (Modulhome) et d'engager la construction d'une nouvelle usine de 17 000 m<sup>2</sup>. A Templemars, près de Lille, la petite société Texsan, créée en 2009, a lancé une marque (DesignTex) dédiée aux personnes âgées malades ou alitées, en pariant sur le made in France.

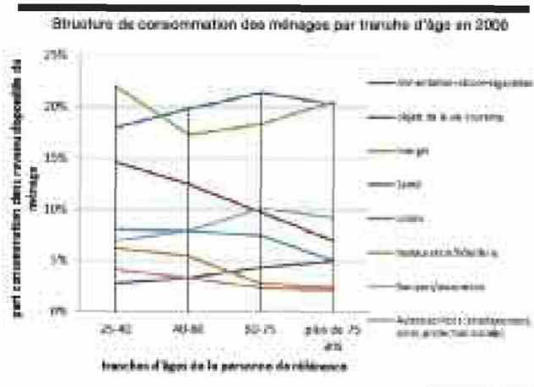
La région compte 200 entreprises dans le secteur. Cinquante d'entre elles se sont fédérées pour créer la maison de retraite de demain ("Silver Concept"), ci dessus.

L'INRIA, basé à Villeneuve d'Ascq, planche sur un déambulateur intelligent. Renault teste un siège pivotant pour adulte...

« *La domotique, la surveillance, l'assistance, représentent des champs majeurs. Cependant, dans la question du maintien à domicile, tout ne se résume pas à la technologie, ni à des innovations économiques* », estime Benoît Dervaux, économiste de la santé à Lille 2, soucieux de la question de l'isolement des personnes âgées, en zone rurale notamment. D'autres encore voyagent dans la silver valley sans en chercher le label, comme en témoigne Fabien Dachicourt, patron d'Eleis Voyages (Bourghelles) et fondateur du réseau Poivre et sel, une marque qui l'associe à deux autres voyageurs. Celui-ci propose des voyages spécialement étudiés pour les seniors. De son expérience, le chef d'entreprise tire un conseil : « *croire que le senior est unique est ridicule. Il y a autant de profils que chez les actifs* » ■

(1) La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques est rattachée au ministère du travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

(2) « *La Silver Economie, une opportunité de croissance pour la France* », Commissariat général à la stratégie et à la prospective - France Stratégie, décembre 2013





## Quelle est l'influence de la publicité sur les préférences alimentaires des enfants ?

Après avoir organisé, en collaboration avec l'université de Liverpool, un séminaire sur « L'impact du marketing alimentaire sur les modes de consommation des enfants » en mars 2014, l'Inpes a commandité une étude à deux intervenantes du séminaire: Amandine Garde, professeur de droit à l'université de Liverpool et Marine Friant-Perrot, maître de conférences à l'université de Nantes, dont les travaux s'interrogent notamment sur cette question. Après avoir rappelé l'évolution des taux de surpoids et d'obésité en France, cette étude dresse un bilan des recherches établissant l'existence d'un lien direct entre le marketing pour des produits alimentaires « peu sains » et les comportements alimentaires des enfants. Elle analyse ensuite comment différents pays ont réglementé le marketing alimentaire en direction des enfants afin de prévenir le surpoids et l'obésité infantiles, en évaluant ces expériences au regard des recommandations de l'OMS sur la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées destinée aux enfants. Les auteures s'interrogent enfin sur les différents arguments susceptibles de justifier les restrictions du marketing alimentaire. Par ailleurs, elles interrogent l'opportunité de restreindre le marketing pour les produits alimentaires peu sains sans tenir compte du rôle de l'étiquetage de ces produits et les formes simplifiées d'information nutritionnelle. Ces derniers pourraient en effet favoriser des choix alimentaires plus sains et contribuer aussi à la prévention et au contrôle de l'obésité en France.

Quelle est l'influence de la publicité sur les préférences alimentaires des enfants ?  
Santé & Maladies note des lecteurs date et réactions [ mot de passe oublié ?] Rester  
identifié quelques jours

Dossier du mois Régime & nutrition Bien-être Actualités santé Santé de la famille Psycho  
& sexo Santé & traitement Santé des animaux Inscription simplifiée!  
Le projet de loi de modernisation du système de santé

JOURNÉE MONDIALE DE PARKINSON 11 AVRIL 2015 - COMMUNIQUE DE PRESSE

Embargo et sanctions économiques : quelles conséquences dans le domaine de la santé ?

Les urgences saturées face à la grippe

Santé et francophonie : quels enjeux pour les pays en développement ?

Le personnel médical luttant contre Ebola mis à l'honneur par Times magazine

La cigarette électronique, bénéfique pour certains patients atteints de maladies pulmonaires

Le Calendrier des vaccinations 2015 publié par le ministère chargé de la Santé

Diabète de type 2 et comorbidités : que nous disent les études ?

Santé : Pourquoi devez-vous consommer moins de sel ?

JOURNÉE MONDIALE DE PARKINSON 11 AVRIL 2015 - COMMUNIQUE DE PRESSE

LE BOOM DES ALLERGIES

La cigarette électronique, bénéfique pour certains patients atteints de maladies pulmonaires

Santé : Pourquoi devez-vous consommer moins de sel ?

Semaine nationale de la continence urinaire - Du 30 mars au 05 avril 2015

Le Calendrier des vaccinations 2015 publié par le ministère chargé de la Santé

LE BOOM DES ALLERGIES

JOURNÉE MONDIALE DE PARKINSON 11 AVRIL 2015 - COMMUNIQUE DE PRESSE

### Don d'organe : peut-on se passer de l'avis des familles ?

Oui à partir du moment où le donneur dispose d'un passeport de vie et/ou a fait connaître son choix Non, par principe et par respect de la famille et des proches

Répondre au sondage

### Docteur Parissa Zandi

Phlébologue 13 articles

### Association Hemochromatose France

Association 4 articles



### regimesmaigrir

Site de régimes 91 articles

- Tout le site
- Les actus
- Santé & Maladies
- Psycho & Sexo
- Médicaments & Soins

Enfants & Ados

- Nutrition & Régimes
- Femmes & Grossesses
- Santé Naturelle
- Je Gère Ma Santé
- Forme & Beauté
- Santé Des Animaux

note moyenne des lecteurs nombre d'articles nombre de commentaires nombre de votes

Après avoir organisé, en collaboration avec l'université

de Liverpool, un séminaire sur « L'impact du marketing alimentaire sur les modes de consommation des enfants » en mars 2014, l'Inpes a commandité une étude à deux intervenantes du séminaire : Amandine Garde, professeur de droit à l'université de Liverpool et Marine Friant-Perrot, maître de conférences à l'université de Nantes, dont les travaux s'interrogent notamment sur cette question. Après avoir rappelé l'évolution des taux de surpoids et d'obésité en

France, cette étude dresse un bilan des recherches établissant l'existence d'un lien direct entre le marketing pour des produits alimentaires « peu sains » et les comportements alimentaires des enfants. Elle analyse ensuite comment différents pays ont réglementé le marketing alimentaire en direction des enfants afin de prévenir le surpoids et l'obésité infantiles, en évaluant ces expériences au regard des recommandations de l'OMS sur la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées destinée aux enfants. Les auteures s'interrogent enfin sur les différents arguments susceptibles de justifier les restrictions du marketing alimentaire. Par ailleurs, elles interrogent l'opportunité de restreindre le marketing pour les produits alimentaires peu sains sans tenir compte du rôle de l'étiquetage de ces produits et les formes simplifiées d'information nutritionnelle. Ces derniers pourraient en effet favoriser des choix alimentaires plus sains et contribuer aussi à la prévention et au contrôle de l'obésité en France.

#### L'Obésité en France

Un rapport publié en février 2014 par le bureau régional de l'OMS pour l'Europe indique que 27 % des enfants de 13 ans et 33 % des enfants de 11 ans sont en surcharge pondérale. En France, où la moitié des adultes sont en surcharge pondérale et près d'un adulte sur six est obèse, la prévalence de l'obésité et du surpoids tend à se stabiliser mais ce constat masque des inégalités sociales et territoriales. Par ailleurs la France est au premier rang en termes de consommation de graisses saturées parmi les 53 pays de la région Europe, 33 % de la population âgée de plus de 15 ans ne pratiquent pas suffisamment d'activité physique et plus de la moitié du temps libre est passé devant un écran (données Insee).

### **Le rapport Hercberg et celui du Conseil économique et social**

Dans son rapport Propositions pour un nouvel élan de la politique nutritionnelle française de santé publique, daté de janvier 2014, le responsable du Programme national nutrition-santé (PNNS), le Pr Serge Hercberg, confirme qu'il existe un très net gradient social de l'obésité. Rappelant le caractère multifactoriel des maladies liées à la nutrition, le rapport souligne l'importance d'adopter des stratégies nouvelles pour inverser durablement les tendances et modifier les modes de vie et les habitudes alimentaires de la population française. Il préconise ainsi l'adoption de mesures s'appuyant sur la réglementation pour agir sur les déterminants environnementaux des comportements alimentaires au bénéfice des populations les plus fragiles. Parmi les propositions avancées, une régulation de la publicité en fonction de la qualité nutritionnelle des aliments en autorisant la publicité télévisuelle de 7 heures à 22 heures uniquement pour les aliments ayant un score nutritionnel considéré comme suffisamment favorable.

Le rapport Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée du Conseil économique, social et environnemental, publié en janvier 2014, fait aussi état des risques liés à l'exposition des enfants aux techniques de marketing et propose notamment un encadrement du placement des produits promus.

### **Les recommandations de l'OMS**

La réglementation de la publicité alimentaire en direction des enfants comme stratégie de lutte contre le surpoids et l'obésité infantiles est depuis longtemps un cheval de bataille de l'Organisation mondiale de la santé. Dès 2007, les États membres sont parvenus à un accord sur « l'élaboration par l'OMS d'un ensemble de recommandations en matière de commercialisation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées auprès des enfants ». L'OMS a publié un rapport sur le sujet en juillet 2012 dans le cadre de la Stratégie mondiale pour la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) 2013-2020. Ces recommandations reposent sur des études indépendantes établissant l'existence d'un lien direct entre le marketing alimentaire et les préférences alimentaires des enfants qui y sont exposés.

Marine Friant-Perrot et Amandine Garde synthétisent ces recommandations peu citées ou reprises en France alors qu'elles apportent des voies prometteuses pour lutter contre l'obésité infantile via la restriction du marketing des produits alimentaires peu sains. Parmi ces propositions OMS, la réduction à la fois de l'exposition des enfants et de la force des messages commerciaux en faveur des aliments peu sains. L'efficacité de la commercialisation résulte en effet de la combinaison de



ces deux facteurs.

Il s'agit d'une part de couvrir et de contrôler l'ensemble des médias (télévision, Internet, réseaux sociaux, téléphones portables, jeux vidéo, affichage, radio, presse) véhiculant ces publicités mais aussi toute forme de publicité dans les lieux accueillant des rassemblements d'enfant (dont les crèches, les écoles, les cours de récréation et centres d'accueil préscolaires, les terrains de jeux, les dispensaires recevant des familles et des enfants, les services de pédiatrie, etc.).

Il convient d'autre part, de réduire la force des messages commerciaux dans tous ces médias. L'impact des messages publicitaires sur les esprits des enfants est dépendant de certaines techniques éprouvées comme l'utilisation de célébrités (chanteurs, sportifs, acteurs), les personnages imaginaires mascottes des marques, les personnages de dessins animés, les offres promotionnelles, les cadeaux (figurines, places de cinéma), le parrainage (sponsoring en anglais), la présence de jouets dans les menus enfants des chaînes de restauration rapide, les allégations nutritionnelles et de santé, les emballages (packaging) « affectifs », etc. L'OMS invite aussi les États à ne pas laisser les industriels de l'agro-alimentaire et de la communication développer leurs propres normes en dehors de toute contrainte publique, de nombreuses études ayant montré les limites de l'autorégulation dans ce domaine.

## **Le marché « enfants », une manne pour les industriels de l'agro-alimentaire**

Marine Friant-Perrot et Amandine Garde font état des ouvrages généraux sur la publicité ciblée enfants (« Kid marketing » en anglais). Ils montrent que le marché des enfants intéresse les entreprises à triple titre. Un enfant est un consommateur adulte en puissance : fidélisé dans son plus jeune âge, il continuera à avoir les mêmes habitudes de consommation. Ensuite, leur pouvoir d'achat est en constante augmentation. Enfin, ils possèdent un pouvoir de prescription important au sein de la famille. Le marché « enfants » est évalué aux alentours de 40 milliards d'euros (pouvoir d'achat direct et indirect des 11-25 ans). L'argent de poche augmente et les dépenses alimentaires sont consacrées majoritairement aux aliments nutritionnellement déséquilibrés. Ainsi, plus de 50 % des dépenses des 8-12 ans concernent l'achat de bonbons, chewing-gums et confiseries au chocolat.

## **Une cible particulièrement vulnérable**

Selon le rapport de **France Stratégie** publié en 2010 « Neurosciences et politiques publiques », de nombreuses études montrent que les enfants sont particulièrement sensibles à l'impact des images, notamment en raison de la grande plasticité de leur cerveau. Ils sont aussi plus enclins aux réactions affectives et montrent une plus faible élaboration cognitive, le jugement et l'esprit critique se développant plus tard. Les auteures indiquent aussi que sur Facebook -interdit officiellement au moins de 13 ans-, les enfants sont exposés à un marketing direct ou indirect et sont invités à « liker » des publicités alors qu'ils ne détectent pas toujours qu'il s'agit de marketing viral et qu'à leur âge, l'influence des pairs est déterminante dans les choix de consommation. En cela, c'est le contenu même des programmes publicitaires auxquels sont soumis les enfants qui est mis en cause et non le seul temps passé devant la télévision et le comportement sédentaire que cela induit.

## **Une synthèse de la littérature**

Sachant que le marché enfants est évalué à 40 milliards d'euros en France et que les dépenses alimentaires sont consacrées majoritairement aux aliments malsains, il n'est pas surprenant que les enfants soient une cible privilégiée des entreprises agro-alimentaires et qu'un nombre croissant d'études (théoriques ou expérimentales) porte sur l'impact du marketing sur leurs comportements alimentaires. Si la recherche s'est longtemps intéressée à l'influence de la publicité télévisée – la télévision restant encore le canal privilégié de la publicité alimentaire ; elle tend à se diversifier, portant également sur Internet, les réseaux sociaux, les « advergames », les téléphones portables, mais aussi sur des médias plus traditionnels comme le parrainage, les kits pédagogiques distribués en milieu scolaire, les emballages alimentaires ; ou encore des techniques

marketing spécifiques comme l'utilisation de porte-parole de marque (sportifs, chanteurs, personnages de dessins animés, etc.), d'offres promotionnelles (avec des avantages en argent ou en nature comme l'attribution de cadeaux), ou d'allégations nutritionnelles et de santé.

Les études recensées relèvent de différents champs disciplinaires (marketing, psychologie, sociologie, médecine, etc.), certaines sont théoriques et d'autres intègrent des données expérimentales. Les neurosciences y tiennent un part grandissante. En permettant de mettre en lumière la contribution respective des processus conscients et inconscients dans la prise de décision des consommateurs, elles réinterrogent le modèle de « l'homo economicus » au sein des sciences sociales en montrant les limites de la rationalité économique du « consommateur souverain ». Les auteures constatent ainsi que les études parues sont issues d'expertises scientifiques collectives qui mobilisent des chercheurs de multiples disciplines. En France, elles en recensent quatre majeures : le rapport de l'Institut nationale de la recherche agronomique (Inra) de 2010 sur les comportements alimentaires ; le programme de recherche Marco=ANR-07-BLAN-0012] (Marketing to Children and Obesity) financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) ; le programme « Gouverner les conduites des consommateurs : les cas des politiques de lutte contre l'obésité=ANR-08-GOUV-0013] et de consommation durable », financé par l'ANR (2008-2012) ; et l'expertise collective de l'Inserm « Inégalités sociales de santé en lien avec l'alimentation et l'activité physique » de 2014.

Le rapport conclut cette première partie sur un constat très clair : le marketing alimentaire influence directement les choix alimentaires des enfants en favorisant leurs préférences pour des produits peu sains.

## **Comment le marketing alimentaire a-t-il été réglementé dans le monde ?**

Le rapport présente plusieurs expériences étrangères, montrant comment d'autres pays ont encadré juridiquement le marketing alimentaire destiné aux enfants. Il distingue deux approches. La première qui caractérise notamment la réglementation britannique vise à limiter spécifiquement le marketing pour les produits alimentaires peu sains afin de créer un environnement médiatique susceptible de promouvoir des choix alimentaires plus sains et de lutter ainsi contre l'obésité. La deuxième approche repose sur une interdiction de toute forme de publicité commerciale pour enfants dans le but de les protéger – en raison de leur crédulité et de leur vulnérabilité particulières – de ses effets délétères. Une telle approche, qui est notamment en vigueur au Québec, a pour conséquence indirecte de limiter l'exposition des enfants au marketing pour les produits alimentaires peu sains, contribuant ainsi aux objectifs de santé publique.

## **Les leviers du changement**

Le rapport analyse enfin les arguments susceptibles de justifier la restriction du marketing pour les produits alimentaires peu sains destinés aux enfants et l'adoption de mesures législatives dans ce domaine. Si certains arguments sont essentiellement économiques, se fondant sur le coût élevé de l'obésité pour la société, d'autres font valoir l'effet de ce marketing sur le creusement des inégalités sociales, ainsi que les atteintes qu'il porte aux droits fondamentaux dont celui à la santé et à une alimentation adéquate. Le rapport conclut que ces différents leviers du changement doivent donc être conçus comme se renforçant mutuellement : les considérations humaines et économiques peuvent être invoquées ensemble afin de promouvoir la mise en vigueur, en France comme ailleurs, des recommandations de l'OMS et de restreindre ainsi le marketing pour les produits alimentaires peu sains, notamment en direction des enfants.

<http://www.inpes.sante.fr/30000/actus2015/028-obesite-infantile.asp>

La reproduction totale ou partielle de l'article est strictement interdite sans accord préalable de l'auteur

Mêmes thématiques

## **Les antibiotiques sources d'obésité pour les bébés**

## Obésité des enfants : s'en occuper très tôt

Santé & Maladies

### Alcool, tabac, obésité, route : Ce que veulent les deux candidats

#### Mots-clés :

**Obésité infantile** Commenter Partager : Présentation du Projet CareVox Politique éditoriale Programme de fidélité « HappyCare » Comité de rédaction Fondateurs Partenaires de CareVox Mentions légales Espace annonceurs Rechercher un article Newsletter CareVox sur Facebook CareVox sur Twitter Rédacteurs Plan du site Index Santé & Maladies Index Médicaments & Soins Index Nutrition & Régimes Index Santé Naturelle Index Forme & Beauté Index Psycho & Sexo Index Enfants & Ados Index Femmes & Grossesses Index Santé Des Animaux Index Tags Je Gère Ma Santé Santé & Maladies Médicaments & Soins Nutrition & Régimes Santé Naturelle Forme & Beauté Psycho & Sexo Enfants & Ados Femmes & Grossesses Santé Des Animaux huile de ricin Maladie de Charcot Conseils & Solutions En savoir plus sur... Vérité sur... Etudes Scientifiques Polémiques & Débats Tests & Quiz Les allergies au pollen Pas malade cet hiver ! Les sports à la mode Conseils pour un été sans (...) Quel régime choisir ? Le café : tous ses bienfaits, Sauvons les éléphants ! La pilule en question La Santé du Chien Tous les dossiers Nous adhérons aux principes de la charte HONcode. Vérifiez ici. Mention importante : Les informations médicales se trouvant sur CareVox ne sont pas destinées à remplacer la consultation d'un professionnel de la santé. © La reproduction totale ou partielle des articles du site est strictement interdite sans accord préalable des auteurs concernés



## Réforme territoriale : l'Etat doit suivre !



Les sept « super-préfets » préfigurateurs, personnages clés nommés au conseil des ministres du 22 avril, sont chargés de réorganiser les services de l'Etat dans les sept nouvelles régions issues de fusions. D'ici à fin juillet, il leur faut concevoir la répartition des actuelles directions et de leurs agents, mais aussi arrêter le siège des futurs chefs-lieux

provisaires.

Un sacré chantier qui aurait mérité d'être lancé plus tôt, le timing étant très serré. Les nouveaux services préfectoraux et directions régionales devront en effet être en place au 1er janvier 2016, même si le gouvernement, lucide, reconnaît que la réforme s'étalera jusqu'en 2018.

Lire aussi : [Sept super-préfets pour réorganiser l'Etat dans les nouvelles régions](#)

Carte régionale - Du côté des services de l'Etat comme des régions – avec le vaste travail d'harmonisation de leurs politiques publiques –, la nouvelle carte régionale mettra donc plusieurs années à prendre vraiment corps. Normal, car tout a été très vite – l'annonce surprise de François Hollande sur les fusions de régions ne date que de janvier 2014 – pour l'un des plus grands bouleversements administratifs de ces trente dernières années.

Le bouleversement est d'autant plus important que s'ajoute à cette réforme une redéfinition des missions prioritaires de l'Etat. Des décisions doivent être annoncées fin mai, à la suite des travaux de concertation menés depuis l'automne par le secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat. Destiné à clarifier les compétences, notamment entre l'Etat et les collectivités, ce chantier vise, selon Thierry Mandon, à « reconnecter la réforme de l'Etat et la réforme territoriale ». Il pourrait prendre la forme d'amendements au projet de loi « Notre », avec d'autres transferts aux collectivités.

Grand soir administratif - Aussi important soit-il, ce branle-bas de combat administratif ira-t-il assez loin ? Pas sûr, à lire le rapport de **France Stratégie** sur le rôle de l'Etat dans dix ans, paru mi-avril. Pour éviter d'être à moyen terme « impotent et dépassé », l'Etat est appelé à faire au plus vite le tri dans ses missions et à redéfinir ses priorités.

**France Stratégie** étant un organisme de réflexion placé auprès du Premier ministre, et non un think tank ultralibéral, son plaidoyer est d'autant plus fort quand il prône une réelle clarification des responsabilités en allant au bout de la logique de décentralisation. Et de proposer une administration territoriale de l'Etat recentrée sur les seules missions où elle conserverait une compétence exclusive. Un rapport pertinent, mais les résistances seront nombreuses et le grand soir administratif risque de se faire attendre !



## ■ QUELLE PLACE POUR LA FRANCE SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES SOINS ?

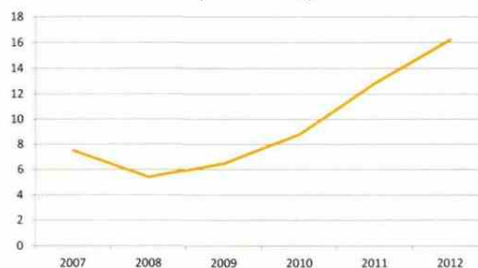
de David Marguerit et Mathilde Reynaudi\*\*

Le nombre de patients qui se rendent à l'étranger pour recevoir des soins aurait doublé en cinq ans, passant de 7,5 millions en 2007 à 16 millions en 2012. Ce marché mondial est aujourd'hui estimé à 60 milliards d'euros. De nombreux pays ont choisi d'investir dans le tourisme médical, les uns en misant sur le faible coût des soins prodigués (Thaïlande, Pologne), les autres sur leur qualité (États-Unis, Allemagne).

La France, qui ne manque pas d'atouts, peine à se positionner sur ce marché. Certaines craintes ne sont pas entièrement levées : peur d'une médecine à deux vitesses, d'un moindre accès aux soins, doute sur les bénéfices économiques réels. De fait, il faut se garder de voir dans cette source de financement une solution aux difficultés financières de certains établissements et aux diminutions de budgets. Les enjeux n'en paraissent pas moins conséquents : aux retombées économiques directes pour le secteur de la santé, le tourisme, l'industrie des sciences ou le BTP s'ajoutent les retombées indirectes liées à la stratégie d'influence française (accroissement des partenariats de recherche, prestige à l'international, etc.).

Développer le tourisme médical nécessiterait une stratégie nationale avec deux leviers complémentaires : la France doit à la fois organiser la venue de patients étrangers sur son territoire, de manière encadrée, et favoriser le rayonnement de son système de santé et la « projection » de ses compétences à l'étranger. Une telle stratégie devrait veiller à préserver les valeurs du système public de soins et servir à améliorer les prestations rendues aux assurés sociaux.

Estimation mondiale du nombre de touristes médicaux (en millions).



**Sources** : calculs des auteurs d'après Keckley PH et Underwood HR (2009), Medical Tourism: Update and Implications, Deloitte Center for Health Solutions, et Ehrbeck T, Guevara C et Mango P (2008), « Mapping the market for medical travel », The McKinsey Quarterly.

*Extrait de la note d'analyse n°27, publiée le 21 mars 2015 sur le site de France Stratégie.*

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/place-france-marche-international-soins>

\*\* Département Société, institutions et politiques sociales de France Stratégie.